

•EXCELSIOR•

Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)

France.... Un an, 35 fr. 6 mois, 18 fr. 3 mois, 10 fr.

étranger. Un an, 70 fr. 6 mois, 36 fr. 3 mois, 20 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Élégances

Administration : 88, Champs-Élysées, Paris
Téléphone : Wagner 57-44 et 57-45

Rédaction : 20, rue d'Enghien, Paris
Téléphone : Gut. 02.73 - 02.75 et 15.00
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS

LE MUSÉE DE LA GUERRE S'INSTALLE DANS LES RUES DE PARIS



Une des affiches qui annoncèrent la mobilisation le 1^{er} août 1914 était restée au mur d'une maison de la rue Royale. Des mains pieuses et inconnues viennent de la recouvrir d'une épaisse plaque de verre. Cette pièce de collection est désormais à l'abri des intempéries, et les passants, les soldats surtout qui depuis deux ans et demi luttent contre les envahisseurs de la France, s'arrêtent pour contempler le souvenir émouvant de l'un des jours les plus tragiques de notre histoire.

L'ALSACE à la Sorbonne

M. Paul-Louis Helmer, l'éloquent, le ferme défenseur de l'abbé Wetterlé et de Hansi dans les diverses poursuites que la rancune germanique ne cessa de leur intenter au cours des dernières années avant la guerre, vient de commencer, à la Sorbonne, un cours régulier sur l'histoire de l'Alsace, de 1871 à 1914.

Le ministre de l'Instruction publique et les maîtres de l'Université de Paris furent vraiment bien inspirés en ouvrant la Sorbonne à cet enseignement patriotique si nécessaire.

Assez grand et vigoureux, le teint frais, l'œil bleu clair, donnant une impression de grave honnêteté de franchise, de tranquille énergie, M. Paul-Louis Helmer est au nombre des grands Alsaciens militants qui, dès les premières mesures allemandes de mobilisation, évitèrent la fusillade ou la fortresse allemande en franchissant la frontière — au prix de quels périls ! — en se réfugiant au milieu de nous, c'est-à-dire dans leur vraie patrie.

Avec ses compagnons de luttes, les Wetterlé, les Hansi, les Blumenthal, les Laugel, les Zislin, il voulut venir vivre avec nous, dans la même émotion, dans la même fièvre, les heures d'espoir et d'angoisse que nous avons connues aux premières semaines de la guerre.

Comme on était heureux alors de les retrouver, au boulevard des Italiens, dans le magasin — pavé aux couleurs d'Alsace — qu'un mien ami avait surnommé « La Librairie de l'Espérance », à cause des propos reconfortants qu'on y échangeait, et à cause de la belle confiance qui, même après Charleroi, rayonnait de nos imperturbables Alsaciens et des autres causeurs.

Trapu, le visage énergique, la voix brève, faisant penser à quelque intrépide général de chasseurs à pied en civil, l'abbé Wetterlé causait avec humour des dessous de la vie au Reichstag, des comédies et des bassesses de la politique allemande, nous dessinait en quelques touches le portrait moral des grands premiers rôles en vedette. Bonhomme, le teint ardent, avec une rare acuité dans son œil noir si mobile, M. Blumenthal exposait, en phrases d'un lumineux bon sens, les précautions qu'il nous faudrait prendre au lendemain de la victoire. Affable et doux, Anselme Laugel contait avec émotion les péripéties de la tenace résistance alsacienne. M. Paul-Louis Helmer parlait avec une froide colère de toutes les violations du droit dont les Allemands auraient plus tard à rendre compte. Hansi et Zislin n'avaient fait que toucher barre avant de rejoindre les régiments où ils étaient si heureux d'aller mettre le pantalon rouge. Cependant que de nombreux autres Alsaciens-Lorrains, depuis longtemps fixés à Paris, faisaient des rêves devant la carte d'Europe étalée sur la table, carte d'où leur ardente foi et leur désir enlevaient déjà, au moins en imagination, le fameux « liséré vert » dont s'attrista notre jeunesse.

Avec quelle allégresse nous apprenions que, dans leur premier élan, nos armées de l'Est avaient sur plusieurs points dépassé le « liséré vert », que Hansi, fantassin de seconde classe, avait eu, en sa qualité d'interprète, la joie d'interroger, à l'octroi même de sa ville natale, un de ses insulteurs et persécuteurs fait prisonnier par les nôtres ; que Zislin se battait aux portes de Mulhouse !

Hélas ! nous nous réjouissions un peu trop tôt. Mais, si longuement disputée et si douloureusement achetée que soit la Victoire, elle n'en est pas moins certaine. Bien que le Boche piétine encore la plus grande part de ces deux provinces françaises, leur fière résistance peut être dès à présent considérée comme une chose — une grande et belle chose — du passé, et l'on peut désormais en écrire l'histoire.

M. Paul-Louis Helmer — qui en fut l'un des plus valeureux militants — est qualifié pour l'enseigner à la Sorbonne. Même s'il n'était pas l'éloquent avocat et conférencier qu'il est, ses méritoires paroles de naguère donneraient grande autorité à ses paroles d'aujourd'hui. Son auditoire l'applaudira d'autant plus que tous se rappellent ce que, dans sa tendre fidé-

lité à la France, il a fait pour elle, en même temps que ses compagnons de luttes.

Et quelle pathétique, quelle excellente histoire il a mission d'évoquer à la Sorbonne ! La douleur de l'Alsace-Lorraine criant, en mars 1871, par la voix de ses députés, en un manifeste qui nous fit si souvent monter les larmes du profond de nos coeurs, sa fidélité à la mère-patrie et son espoir d'y reprendre sa place un jour. Puis, l'exil volontaire de milliers et de milliers d'Alsaciens-Lorrains écourés d'avoir à vivre sous le joug prussien, et la protestation si courageusement combative de ceux qui durant rester. Et, peu à peu, devant notre inaction — dont personne en Alsace-Lorraine — ne fait grief à notre horreur de la guerre — les formes nouvelles de la lutte, la revendication de l'autonomie, du droit à la culture française, dont les péripéties, moins dramatiques peut-être, ont aussi leur intérêt et leur beauté. Enfin les persécutions, redoublées les années d'avant la guerre !

Nous pouvons en toute confiance, et le cœur battant, aller entendre M. Helmer. C'est de la souffrance et de la grandeur françaises qu'il est en train d'évoquer pour nous à la Sorbonne.

Georges LECOMTE.

Ce que l'on dit

En attendant...

On ne saurait que s'associer pleinement à l'hommage que les députés de nos « vieilles colonies » — celles qui sont représentées au Parlement — ont tenu à rendre à nos troupes indigènes. Et cette manifestation vient à son heure, puisque l'Allemagne emploie vis-à-vis de la presse des Etats-Unis, cet étrange argument : « On somme aux puissances centrales de rendre aux Serbes, aux Tchèques, aux Alsaciens-Lorrains, aux Slovènes, la liberté qu'elles leur ont volée. Que l'Angleterre rende donc la liberté aux Boers de l'Afrique du Sud ; la France, aux indigènes de ses colonies. »

Sur les champs de bataille, voici trente mois que nos troupes coloniales ont montré, en même temps que leur vaillance, leur fidélité et leur attachement.

Mais il ne faudrait pas que l'on pense — et certes ce n'est pas l'objet qu'avaient en vue ces députés — que ces indigènes à qui la France doit tant de gratitude proviennent tous de colonies où ils sont représentés au Parlement. Celles-ci ont fourni un contingent appréciable, mais non le plus important. La grande majorité des combattants indigènes provient de l'Algérie, du Maroc, du Haut-Sénégal (Niger), de la Guinée Française, du Dahomey, du Tonkin toutes régions de notre domaine d'outre-mer où les races autochtones ne disposent pas du bulletin de vote.

Il n'est pas, d'ailleurs, question de le leur accorder. Le temps n'en est pas venu encore. Leurs mœurs, leur mentalité les font trop différents des citoyens de la Métropole ; mais il est évident qu'après la guerre notre reconnaissance envers ces populations devra se manifester par des actes. Lesquels ? Ce sera une question d'espèce. Les Arabes d'Algérie, plus évolués, peuvent prendre une part plus large à la vie publique — à la vie politique municipale, par exemple, — que celle qu'on leur a concédée jusqu'ici.

Et que, dans l'expression de cette reconnaissance, on n'oublie pas les fonctionnaires français qui gèrent ces colonies. Que l'on songe que certaines circonscriptions de notre Afrique Occidentale française, d'une étendue égale à celle des départements de la Seine, de la Seine-et-Oise, de la Seine-et-Marne, de l'Eure-et-Loir et du Loiret — 36.000 kilomètres carrés — sont administrées par quatre Européens seulement. Ceci en pleine guerre, au milieu de difficultés sur lesquelles ce n'est pas le moment d'insister. Le travail qu'accomplissent ces Français-là est immense et magnifique.

Pierre MILLE.

Dans le quartier de Passy, élégant et discret, une autre porte encore une dénomination qui provoque.

Musiciens, artistes et même les derniers esthètes ingénieris des cycles de Bayreuth ne peuvent traverser la rue Richard-Wagner sans subir l'impression d'une atmosphère étrangère. Et le simple public proteste, mais en vain.

C'est que l'Allemand Richard Wagner ne peut bénéficier encore de l'admiration presque mystique qui protège Schumann ou Beethoven parce qu'il était, en 1870, dans sa patrie contre la nôtre.

Nous comptons déjà assez de morts célèbres pour accorder à un nom choisi l'honneur de remplacer, en exergue d'une rue de Paris, celui de Richard Wagner.

Si le souci de l'exactitude ou du respect de la forme venait à disparaître de nos administrations publiques,

c'est au service de la censure qu'il faudrait le chercher en dernier lieu.

C'est à ce bureau, au ministère de l'Instruction publique, que deux fois par jour, à deux heures de l'après-midi et dans la soirée, sont distribués les communiqués des opérations militaires.

Le soir, l'heure de la distribution peut varier, mais pas l'après-midi.

A un tel point que, pour donner le communiqué à l'heure rigoureusement exacte, le sergent de service téléphone quotidiennement à l'Observatoire sur le coup de deux heures moins le quart.

La consigne est ainsi appliquée dans sa lettre.

@@

Depuis qu'Edison vient de parier cinq cent mille francs qu'il vivrait... cent cinquante ans, les paris de ce genre se multiplient sur le front anglais.

Lorsque « ça commence à barder », chaque Tommy parie gravement sa pipe ou son masque contre les gaz asphyxiants qu'il vivra encore un bon demi-siècle. Ça n'a l'air de rien, mais ces paris pleins d'humour constituent une excellente hygiène morale et entretiennent chez le soldat anglais une gaieté qui survit même à la bataille. Dans un hôpital de la Somme, on put récemment entendre un Tommy remercier ainsi son infirmière :

— Vous m'avez sauvé plus que la vie !

— Et quoi, darling ?

— Mon pot de marmelade ! J'avais parié mon pot de marmelade de vivre au moins autant qu'Edison !

@@

Nous sommes encore loin des concours du Conservatoire, mais il n'est peut-être pas inutile de prévenir les candidats et les candidates de la classe piano d'un petit danger qui les menace.

Il paraît que divers professeurs, à la longue, s'exaspèrent d'une mode très « Conservatoire », très ridicule et qu'ils veulent faire cesser. Cette mode, surtout dans les classes de femmes, revient à se balancer sur le tabouret, à jouer des épaules, à s'incliner, à se redresser, en une sorte de délire inspiré, dès que l'on exécute, par exemple, du Chopin. La gesticulation, laide et inutile, fait partie du « beau jeu Conservatoire ». C'est un genre, c'est un style, c'est la grâce de la maison.

Et c'est ce que l'on veut faire cesser. L'expression ne gagne rien à ces contorsions détestables et l'on a remarqué que ce sont précisément les pianistes sans tempérament qui en usent davantage. Le jury sera sévère pour les maniérées, il jugera sur l'attitude comme sur le jeu. S'il se tient parole toutes ces demoiselles cesseront d'avoir le mal de mer et de le communiquer à qui les regarde.

Ce sera un grand bienfait pour tout le monde.

@@

Ceci tuera cela. Touristes, amis de l'Helvétie, vous souvenez-vous du lac de Daube — le lac des Pigeons — sur le col de la Gemmi ? Encadré d'un imposant et mélancolique paysage, inspirateur de maint poète, goûte des rêveurs, reflétant dans son calme miroir les cimes de l'Aletsch, du Rinderhorn et du rude Wildstrubel, il avait été célébré par notre Guy de Maupassant, dans sa nouvelle : l'Auberge, et l'on pouvait croire que ce noble site perdu conserverait sa grandiose et naturelle sauvagerie jusqu'au dernier soir du monde.

Et voici qu'on apprend une nouvelle très réaliste : ingénieurs et mécaniciens vont dresser dans ce site perdu des usines et des machines. Le temps est fini des moutons paissant, au bord du lac tranquille, parmi les buissons de myrtilles et de rhododendrons.

L'industrie conquiert le Dauben-See et, après la guerre, les derniers romantiques ne le reconnaîtront plus.

@@

La Suisse n'aura plus bientôt que des chemins de fer électriques.

Ce vaste projet, à l'étude depuis quinze ans, est, paraît-il, enfin mûr pour sa réalisation. Il est dû à une industrie privée.

M. Tissot, ingénieur à Bâle, a eu l'idée d'utiliser les mille ruisseaux et cascades de sa patrie pour l'électrification générale des chemins de fer.

Seulement (il y a un seullement !) ce sera très cher ! La dépense totale pour l'électrification du Gothard sera d'au moins 70 millions, et pour la Suisse entière de 500 millions, en se basant sur les prix d'avant-guerre, lesquels ont doublé.

N'importe ! Les Suisses, pour améliorer leurs transports, sont prêts à faire des folies, — qui ne seront peut-être pas si folles. Et c'est sans doute dès l'année prochaine que les trains électriques suisses iront par monts et par vaux.

@@

Excelsior signalait, l'autre jour, la pénurie de sabots.

Le préfet du Morbihan vient de prendre à ce sujet une intéressante initiative. Il a installé un atelier de saboterie où les « indésirables » stationnés dans son département vont produire environ 3.000 paires de sabots par mois, qui seront revendus 2 à 3 francs la paire.

Allons ! Les indésirables nous seront tout de même utiles à quelque chose.

LE VEILLEUR.

Les Allemands préparent-ils une grande offensive contre la Russie ?

ATTAQUES LOCALES EN GALICIE. EN ROUMANIE, BOMBARDEMENT D'OCNA

Le bombardement que depuis quelques jours les Austro-Allemands dirigeaient contre les positions russes au voisinage de Zborov, en Galicie, a été suivi d'attaques qui ont été brisées dans leur ensemble.

Ges attaques ne paraissent pas avoir dépassé l'importance des coups de main qui depuis trois semaines se succèdent en différents secteurs du front russe comme du nôtre. On peut toutefois se demander si elles ne présagent pas des opérations plus importantes, et si l'offensive contre le Sereth ne sera pas prolongée jusqu'à la Bukovine et la Galicie. Il y aurait là une manœuvre d'enveloppement à grande envergure qui ne peut manquer de séduire l'état-major prussien, et la reprise des provinces perdues depuis les victoires du général Broussilof serait pour l'Autriche un précieux réconfort. L'immobilité prolongée des armées engagées par l'ennemi en Roumanie s'expliquerait, en ce cas, par un regroupement général qui s'étendrait jusqu'à l'armée Bothmer, en Galicie. Le maréchal Hindenburg a toujours montré une prédilection marquée pour le front oriental, qu'il a étudié particulièrement et où il a remporté ses victoires. Rien ne prouve qu'il ait changé d'opinion. Sans doute une victoire sur le front occidental aurait-elle plus de prix. Mais l'expérience de Verdun n'a pas été encourageante, et certains avantages politiques peuvent être attendus d'un coup sérieux qu'on arriverait à porter à la Russie.

Jusqu'à présent, toutes les reconnaissances tentées par l'ennemi sur le front russe ont trouvé nos alliés sur leurs gardes et maîtres d'amener en temps utile d'importants renforts. La situation n'a donc rien d'inquiétant, bien au contraire.

●●

En Roumanie, les Austro-Allemands se sont contentés hier de bombarder la ville d'Ocna, sur le Trotus, depuis la ligne de hauteurs où ils sont établis, à une douzaine de kilomètres au sud, entre les vallées de l'Oituz et de la Kassina. C'est là, sans aucun doute, un des points les plus exposés de la ligne du Trotus qui fait suite à celle du Sereth et se raccorde aux positions des Carpates boisées qui couvrent la Bukovine. Une rupture en cet endroit couperait les communications entre les armées russes de Bukovine et de Moldavie. Mais la manœuvre russe en Roumanie a été assez bien conduite jusqu'à ce jour pour que nous puissions être assurés que ce danger a été aperçu, et que les mesures nécessaires ont été prises.

Jean VILLARS.

A PROPOS D'UNE DÉCLARATION DU PRINCE DE GALLES

FRERES D'ARMES JUSQUE DANS LA MORT



Président, à Londres, le comité d'entretien des tombes militaires qui porte son nom, le prince de Galles a dit notamment : « J'ai visité quelques tombes des cimetières français et je puis parler de l'étrange coopération qui existe entre les Français et les Anglais pour l'entretien des tombes. J'espère que notre comité continuera d'être animé après la guerre du même esprit de coopération et de sympathie. » Cette photographie représente un des cimetières franco-britanniques du Pas-de-Calais visités par le prince.

Quelques documents officiels sur les difficultés alimentaires de l'Allemagne

Justement ému par les ravages que causent les soi-disant *Ersatz-mitteln* ou succédanés alimentaires, le conseil municipal de Berlin a chargé le doktor Ulrich Fendler, du service sanitaire de la ville, de dresser un rapport à ce sujet.

Nous extrayons de ce rapport, que la *Vossische Zeitung* publie *in extenso*, les détails suivants, qui semblent assez significatifs :

« Depuis le commencement de la guerre, le chiffre des fabriques pour la production de la nourriture s'est accru d'une façon vraiment alarmante. Commerçants en grains sans emploi, fermiers émigrés dans les villes, barbiers privés de clients et d'autres individus ont découvert, tout à coup, que leur véritable vocation consistait à fabriquer des denrées alimentaires. Régulièrement, leur usine se borne à une marmite ; leur capital à quelques marks, et leur science à deux ou trois recettes fort douteuses. »

Presque tous ces « inventeurs » ont porté leurs efforts sur les « tablettes pour potage ». Ils ont baptisé du nom pompeux de « tablettes d'extrait de viande » le plus abominable mélange qu'on puisse imaginer. Le gouvernement impérial avait établi que ces tablettes devaient contenir au moins 7 1/2 % d'extrait, mais ce règlement est loin d'être observé. »

Le doktor Ulrich Fendler décrit encore une vingtaine de ces peu recommandables « remplaçants du potage », et passe ensuite à l'examen des « remplaçants de la viande ». C'est presque toujours une poudre innommable avec un léger arôme de viande.

Le doktor propose la destruction de tous ces remplaçants ; seulement, il oublie de dire par quoi on pourrait les... remplacer.

Deux autres « savants » boches se trouvent dans le même embarras : le doktor Fehlauer, de Berlin, et le directeur de la sucrerie Ulrich, en Bavière.

La *Deutsche Tageszeitung* ayant demandé au premier si l'on pouvait substituer quelque produit à la graisse, qui manque en Allemagne, le doktor, après avoir précisé la quantité de cette matière théoriquement nécessaire à un enfant, à un adulte et à un vieillard, et calculé le chiffre correspondant de calories, affirme gravement :

« N'ayant à notre portée ni graisse ni lard, devrons-nous nous résoudre à nous priver de ces calories ? Non, car on peut les remplacer en augmentant la dose de sucre dans une proportion correspondante que la science sait établir. »

Cependant que la *Deutsche Tageszeitung* posait la question de la graisse au doktor Fehlauer, les *Neueste Münchener Nachrichten* demandaient au directeur de la sucrerie Ulrich si l'on pouvait remplacer le sucre, qui fait défaut en Allemagne. Le brave savant, après avoir précisé, etc. (voir plus haut), affirmait plus gravement encore :

« Il est hors de doute qu'on peut fort bien, dans l'alimentation rationnelle, remplacer le sucre par la graisse. »

Le bon billet ! Puisqu'elle n'a ni l'un ni l'autre.

G.-G. Z.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain le Journal d'un Neutre, de notre collaborateur ABEL HERMANT.

SI LA BULGARIE NOUS LACHAIT...

Le comte Reventlow « sans envisager cette hypothèse »... l'envisage, puisqu'il la discute.

Le comte Reventlow, l'irréductible leader pangermaniste, remarque, dans la *Neue Tages Zeitung*, que la réponse de l'Entente au président Wilson ne cite pas le nom de la Bulgarie.

« Il ne peut pas s'agir d'un simple oubli, écrit-il, car la Turquie est mentionnée fort clairement. »

Le comte Reventlow relève, en outre, que, depuis quelque temps, la presse britannique emploie un langage presque bienveillant à l'égard de la Bulgarie. L'écrivain allemand ne met pas le moins du monde en doute la fidélité des Bulgares à la cause commune, mais il croit opportun de donner quelques sages conseils aux alliés balkaniques.

« Admettons que, par impossible, dit-il, la Bulgarie se retourne contre ses alliés actuels : l'Autriche-Hongrie est démembrée et la Turquie est soumise à l'Europe. Toutefois, au même moment, et du fait même de cette volte-face, la Bulgarie deviendrait un Etat vassal de la Russie. Elle n'aurait plus aucun moyen en son pouvoir pour forcer les puissances centrales à tenir les promesses faites et ne trouverait aucun appui ailleurs. »

L'INTERVIEWER INTERVIEWÉ

Une conversation avec M. Edward Marshall, le journaliste américain qui reçut les déclarations de M. Poincaré

Excelsior a publié, hier, l'entretien qu'avait eu, vendredi dernier, à l'Elysée, le Président de la République avec un journaliste américain, M. Edward Marshall, relativement à la réponse des Alliés à la note du président Wilson.

Il nous a paru intéressant d'aller, à notre tour, rendre visite à M. E. Marshall et d'obtenir de lui qu'après nous avoir fait connaître le sentiment de M. Poincaré il voulût bien nous confier ses impressions personnelles.

M. Marshall nous reçoit dans la chambre de l'hôtel Crillon, dont il est l'hôte depuis une quinzaine ; il nous apparaît jeune encore, grand, vigoureux, les épaules larges, le regard ouvert, les traits énergiques, que souligne une barbe drue, taillée en pointe.

Il s'avance, boitant légèrement, la main tendue. Après quelques compliments, sur une question de notre part, il nous explique que la claudication dont il souffre est une conséquence de la blessure qu'il reçut en 1898, lors des hostilités entre les Etats-Unis et l'Espagne, alors qu'il en suivait les péripéties comme correspondant de guerre.

Il eut, nous dit-il, la colonne vertébrale brisée et il n'attribue son existence actuelle qu'à la vigueur de sa constitution.

M. Marshall, qui n'avait quitté les Etats-Unis que pour venir en Europe se documenter sur place, afin de plaider chaleureusement au retour la cause des Alliés, fut d'abord victime d'un accident qui faillit lui coûter la vie. Il était passager sur le *Sussex* lorsque ce navire fut torpillé dans la Manche, et il ne dut son salut qu'à sa persistance à ne pas quitter le bord. On se rappelle que le *Sussex* put heureusement regagner le port de Douvres.

M. Marshall fut aux Etats-Unis l'un des plus fervents propagandistes de la cause des Alliés. Tous les dimanches, ses articles paraissent et sont reproduits dans les colonnes de nombreuses publications.

Avec un louable désintéressement, M. Marshall, au lieu de n'adresser qu'au journal dont il est l'envoyé le récit de sa conversation avec M. Poincaré, préféra en faire, gracieusement, profiter tous les journaux du monde.

Il estime que les déclarations présidentielles constituent le document le plus important qui ait été publié sur la paix telle que la veulent les Alliés.

« Ma profession, nous dit M. Marshall, m'a mis en relations avec les personnages les plus considérables du globe ; eh bien ! je dois reconnaître que jamais — et ne croyez pas à une flatterie — je n'ai découvert autant de qualités de savoir et de pondération qu'en M. Poincaré.

Il est informé de tout et nul détail de la politique extérieure, si minime soit-il, ne lui est inconnu.



M. EDWARD MARSHALL

4
Sa cordialité m'a profondément touché. Elle m'a été un évident témoignage de la sympathie qu'a toujours manifestée le Président de la République française envers les Etats-Unis.

Faut-il vous avouer, poursuivit M. Marshall, que je n'ai pas été peu surpris de constater que la France, qui cependant fournit un si formidable effort, s'en acquitte avec une énergie dont aucun autre peuple n'eût réussi à s'armer dans des circonstances semblables.

La propagande allemande s'était chargée, en Amérique, de faire de la mentalité française une peu flatteuse description.

L'Allemagne s'est fort adroitement servie de ses prétextes grands hommes. Chacune de leurs découvertes, ou soi-disant telles, a été claironnée à grand fracas aux Etats-Unis. Votre discréption fut extrême. N'eût-il pas été préférable que votre pays suive cet exemple, au lieu de demeurer dans la réserve ? Que de produits français n'eussent pas été préférés aux articles allemands, s'ils avaient été connus ?

Vous ne pouvez vous imaginer à quel point la propagande allemande a été poussée chez nous. Il n'est pas un seul écrivain, même de peu d'importance, pas un directeur de journal ou de périodique, si peu répandu soit-il, qui n'ait été l'objet d'une campagne d'approche de la part des émissaires allemands.

La guerre, on peut le dire, a presque révélé la vraie France au monde, qui ne la voyait le plus souvent qu'à travers les propos haineux et mensongers des commis voyageurs de la propagande du kaiser.

S'il m'est permis, nous dit M. Marshall, en fin de conversation, d'exprimer un vœu, je souhaite que les deux plus grandes républiques, votre patrie et la mienne, réussissent, grâce à l'union de leurs efforts, cependant si différents, à assurer à l'humanité la définitive indépendance que, si trahieusement, l'on tenta de lui ravir.

LA LASSITUDE ALLEMANDE

LONDRES, 19 janvier. — Un neutre, écrivant de Cologne au *Times* et au *Daily Mail*, à la date du 12 janvier, déclare que les récents appels à la paix, faits par l'Allemagne, ne sont pas seulement l'œuvre et le vœu des politiciens, mais que les militaires eux-mêmes forment des souhaits et agissent autant qu'ils le peuvent pour arriver à un arrêt très prochain des hostilités.

Ce n'est un secret pour personne que le maréchal von Hindenburg, après avoir passé l'inspection du front occidental, en est revenu avec cette conviction que les diplomates allemands devaient, dès maintenant, entreprendre des négociations pour conclure la paix.

Il ne s'agit pas de propos en l'air ; ces bruits viennent de source sûre et sont quasiment publics.

Tout le front belge, anglais, français, depuis Ypres jusqu'à l'Alsace, est devenu un effroyable cauchemar pour l'armée allemande. Les officiers usent de toutes leurs influences sociales et politiques afin de ne pas être renvoyés dans les régiments qui occupent cette ligne. Sur ce front ouest de l'Allemagne, généraux après généraux ont été mis en disgrâce, des officiers ont été cassés et le nombre des sous-officiers et des hommes punis est effrayant.

A l'arrière, l'indignation contre la censure est certainement plus forte encore dans les milieux officiels que parmi les journalistes. On n'ajoute plus la moindre foi à ce qui est imprimé ; car certainement les journaux austro-chiens dépassent, de beaucoup en mensonges effrontés les feuilles allemandes.

Bien que les sous-marins de fort tonnage n'aient pas donné tout ce qu'on attendait d'eux, la construction de matériel pour sous-marins continue fièreusement dans toutes les villes de l'Allemagne. Preuve décisive que le gouvernement partage l'illusion du public qui s'imagine toujours que, seuls, les sous-marins peuvent enlever la victoire et tirer le pays de la terrible situation où il se débat.

Le gouvernement allemand se rend compte aujourd'hui que la famine peut mettre un terme au conflit entre l'Allemagne et ses ennemis, et cela au désavantage de l'Allemagne, et qu'il ne possède d'autre arme que les sous-marins pour permettre aux puissances centrales de dicter leurs conditions de paix.

Plus de mille sous-marins sont actuellement en construction et l'on dit qu'il n'y en a que trois cents aujourd'hui en service. — (Radio.)

La vente des Antilles danoises aux Etats-Unis

COPENHAGUE, 19 janvier. — Un télégramme de l'envoyé du Danemark à Washington annonce que la ratification de la convention du 4 octobre 1916 relative à la cession des Antilles danoises aux Etats-Unis a été échangée le 17 janvier, à Washington, entre l'envoyé du Danemark et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis.

COMMUNIQUES OFFICIELS

du VENDREDI 19 JANVIER (900^e jour de la guerre)

14 HEURES.

Nuit calme sur l'ensemble du front.

23 HEURES.

Au cours de la journée, notre artillerie a énergiquement contrebalancé l'artillerie ennemie dans les secteurs A L'EST D'AUBERIVE, de la cote 304 et de la ferme des Chambrettes.

Le communiqué britannique

Une patrouille ennemie, qui s'avancait vers nos lignes, a été rejetée, la nuit dernière, A L'EST DE FAUQUISSART.

Au cours de la journée, des groupes de travailleurs ont été dispersés par nos tirs d'artillerie DANS LE SECTEUR DE L'ANCRE. Les tranchées allemandes ont été bombardées avec efficacité dans la région du canal de La Bassée.

Partout ailleurs, activité habituelle d'artillerie.

LES COMMUNIQUÉS ENNEMIS

Le communiqué bulgare

GENÈVE, 19 janvier. — Le communiqué bulgare s'exprime ainsi :

FRONT ROUMAN. — L'artillerie ennemie a bombardé les villes d'Isaccea et de Tulcea ; notre artillerie a riposté. A Tulcea, cinq femmes, un vieillard et quatre enfants ont été tués par le feu de l'artillerie.

Le communiqué ottoman

ZURICH, 19 janvier. — Le communiqué ottoman donne les renseignements officiels suivants :

FRONT DE PERSE. — Sur la frontière persane, nos troupes ont repoussé deux compagnies russes, qui se sont retirées dans la direction de l'est.

FRONT DE ROUMANIE. — Nos troupes combattant au nord-est de Braila annoncent ultérieurement cent quarante-quatre prisonniers faits dans les combats qui ont été livrés hier. En dehors de cela, aucun événement important.

La révision des réformés et des exemptés

LE PROJET DÉFINITIF

Le conseil des ministres a examiné à nouveau, hier, le projet de loi relatif à la visite des réformés et des exemptés.

Il a décidé que le projet qui va être présenté au Parlement soumettra à la visite les exemptés et les réformés n° 2 appartenant aux classes 1896 à 1917 inclus qui n'ont pas été examinés à deux reprises différentes depuis le 2 août 1914 par un conseil de révision ou par une commission spéciale de réforme.

Seront toutefois exceptés de cette visite ceux qui ont contracté un engagement spécial avant le 23 novembre 1916.

C'est le retour au projet primitif du général Lyautey et de M. René Besnard, qu'*Excelsior* — seul dans la presse — faisait prévoir dès hier.

LE TRAITEMENT DES LÉGIONNAIRES A TITRE MILITAIRE

M. Brousse propose de le fixer, uniformément, à deux cent cinquante francs

M. Emmanuel Brousse vient de déposer une proposition de loi tendant à modifier les traitements accordés aux membres de l'ordre de la Légion d'honneur.

Actuellement, ces traitements, alloués seulement aux officiers, sous-officiers et soldats de terre et de mer décorés ou promus à titre militaire, sont les suivants :

Grands-croix.....	3.000 francs
Grands-officiers.....	2.000 —
Commandeurs.....	1.000 —
Officiers.....	500 —
Chevaliers.....	250 —

M. Emmanuel Brousse propose que seuls les officiers, sous-officiers et soldats de terre et de mer, nommés ou promus dans l'ordre de la Légion d'honneur pour acte de courage accompli sous le feu de l'ennemi, reçoivent, quel que soit leur grade dans la légion, une allocation annuelle viagère de 250 francs.

VOIR PAGE 8 :

LA SÉANCE DE LA CHAMBRE : Pas de débats sur les buts de guerre. — Les affaires de Grèce seront discutées en comité secret.

La situation ministérielle en Russie

PETROGRAD, 19 janvier. — Outre les démissions de M. Bark, ministre des Finances ; du ministre de la Guerre, et de M. Chakovski, ministre de l'Industrie et du Commerce, on annonce de source bien informée que M. Pokrovski, ministre des Affaires étrangères, va être mis prochainement en congé et sera remplacé par un personnage dont le nom n'est pas encore connu. — (Radio.)

La session du parlement russe est renvoyée au 27 février

PETROGRAD, 19 janvier. — Des ukases impériaux viennent de prescrire le renvoi de la reprise des sessions de la Douma et du conseil d'Empire au 27 février, au lieu du 25 janvier, date fixée par des ukases précédents.

PETROGRAD, 19 janvier. — On annonce de source autorisée que le renvoi au 27 février des sessions de la Douma et du conseil d'Empire est dû exclusivement à ce fait que les changements sérieux qui se sont produits dans la composition du gouvernement ont créé la nécessité de donner au gouvernement le temps nécessaire pour la discussion et la révision des nombreux projets esquissés par le conseil des ministres précédent ainsi que des problèmes à résoudre de suite.

Les aviateurs français en Roumanie

JASSY, 19 janvier. — Le général Berthelot, chef de la mission française en Roumanie, a cité, à l'ordre de la mission, le lieutenant aviateur Lucy Roger, le pilote Jacques Quillery, le sergent pilote Donatiens Lamprour. Suit la mention des actes de courage donnant droit à la croix de guerre avec palme.

Le capitaine Goulin, pilote ; le sous-lieutenant Mailly, pilote ; Nesle, sergent ; Du Plan et Bourgeois, pilotes ; le capitaine de Laprelle, observateur ; le lieutenant Latarte, le commandant Laudet, le sous-lieutenant Laperatte et le sous-lieutenant observateur Baillet se voient conférer, par leur citation, le droit à la croix de guerre avec étoile d'argent.

Un démenti à la note de l'Allemagne aux neutres

LONDRES, 18 janvier (*Officiel*). — On relève dans la note adressée par l'Allemagne aux neutres le 13 janvier, l'affirmation suivante :

"On sait que le gouvernement britannique était résolu, en 1887, à ne pas s'opposer à la revendication d'un droit de passage à travers la Belgique, sous les conditions suivantes :

(Ces conditions étaient la garantie à la Belgique du maintien de son intégrité et de son indépendance dans leur plénitude et l'offre de payer tous les dommages éventuels causés par le passage des troupes allemandes à travers la Belgique.)

Cette allégation, qui est dénuée de fondement, est démentie catégoriquement.

Les venizelistes occupent l'île de Cerigo

SALONIQUE, 18 janvier. — Les habitants de l'île de Cerigo avaient, à maintes reprises, pressé le gouvernement de Salonique d'accueillir leur demande d'adhésion au mouvement national. Ils avaient également prié M. Venizelos d'envoyer un représentant dans l'île afin qu'elle fût délivrée de la terreur qu'y exerçaient une bande de réservistes.

Cédant à un vœu de la population, le gouvernement national a donné l'ordre au gouverneur de Crète d'occuper l'île de Cerigo. M. Péricles Carapinos, secrétaire du gouverneur, y a débarqué il y a quelques jours, accompagné d'un détachement de troupes. Une réception enthousiaste lui a été faite. Réunie dans un meeting, la population a proclamé la déchéance du roi Constantin et a exprimé le désir que l'île de Cerigo fût rattachée à la préfecture de Crète. — (Communiqué par le bureau macédonien.)

La famine en Syrie

ROME, 19 janvier. — Le *Corriere d'Italia* dit que, d'après des renseignements arrivés à l'Office de la propagation de la foi, cent dix mille personnes seraient mortes de faim en Syrie. Le Liban paraît particulièrement éprouvé. A Beyrouth, des habitants ont été recueillis dans les rues, mourant d'inanition.

Le nombre des suicides s'élève dans des proportions effroyables.

EVIAN SAISON de Mai à Octobre CACHAT
Hôtels : Royal, Splendide, Ermitage

• DERNIÈRE HEURE •

Un lumineux exposé de lord Robert Cecil

Le blocus de l'Allemagne est rigoureusement conforme au droit international

LONDRES, 19 janvier. — Lord Robert Cecil, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et ministre du blocus, a donné à un rédacteur du *Daily Telegraph* une interview, où il a fait les déclarations suivantes :

Il convient de se souvenir que la base du blocus organisé contre l'ennemi est la suprématie maritime des alliés. Sans cette supériorité, il aurait été impossible de couper les communications nécessaires à l'approvisionnement des empires centraux et de les réduire aux difficultés où nous les voyons à présent se débattre.

Pour poser brièvement les termes du problème du blocus, je dirai qu'il consiste à concilier les droits incontestables des belligérants à empêcher les approvisionnements de l'ennemi avec les droits non moins évidents des pays neutres voisins de l'Allemagne à se procurer toutes les subsistances nécessaires à une consommation de « bonne foi ».

En ce qui concerne le premier de ces droits, aucune erreur ni confusion n'est possible. Nous sommes absolument autorisés à employer notre puissance maritime, à couper les communications par où s'alimente l'ennemi, et cette puissance nous devons l'exercer jusqu'à son extrême limite. Ni l'ennemi, ni d'une manière générale aucune nation ne peuvent à cet égard nous adresser des plaintes fondées, soit sur le droit des gens, soit sur la loi de l'humanité. Les Allemands, en effet, ont essayé eux-mêmes de couper les voies d'alimentation des îles Britanniques et c'est seulement leur impuissance qui les a empêchés de mettre à exécution leur dessein arrêté de nous priver des éléments mêmes de la vie.

En 1870, ils ont été assez forts pour bloquer et affamer Paris, et ils ont exercé ce pouvoir sans aucune réserve ni pitié.

Notre politique est strictement conforme aux lois internationales et elle n'a pas été déshonorée par les excès commis dans bien trop de cas par les forces navales de l'ennemi. Mais quelle est notre attitude vis-à-vis des droits des neutres ? Nous nous plaignons de ce que les pays neutres limitrophes de l'Allemagne n'ont pas été restreints pour leurs importations dans la mesure qui correspond réellement à leurs besoins nationaux. Nous sommes tout disposés à leur faciliter — et en fait nous leur facilitons — l'introduction des denrées qui leur sont nécessaires de ce chef. De plus les Alliés contrôlent les différentes provenances des matières premières, et il est bien clair qu'ils ont le droit de poser leurs conditions avant de fournir à n'importe quel pays les marchandises dont ils ont le contrôle.

Ils sont disposés à pourvoir aux besoins des pays neutres intéressés s'ils acceptent de limiter leurs demandes aux quantités qui leur sont réellement nécessaires, et non pour en faire le transfert à l'ennemi.

LE COMMUNIQUE RUSSE

PÉTROGRAD, 19 janvier. — Communiqué du grand état-major :

FRONT OCCIDENTAL. — Dans la région de Miltatova, au nord-est de Baranovitchi pendant la nuit du 18 janvier, les détachements d'un de nos régiments ont attaqué un petit poste ennemi solidement établi et ont fait parmi les occupants dix-sept prisonniers ; le reste a été passé à la baïonnette.

L'artillerie lourde ennemie a bombardé le ravin qui se trouve près du village de Boudnowo. Dans la région de Zborovo, l'artillerie ennemie a démolit par endroits les réseaux de fils de fer barbelés et l'ennemi a attaqué nos troupes situées sur la colline au sud-ouest de Zborovo. Malgré le feu de notre artillerie, quelques éléments ont pénétré dans nos tranchées, mais ont été rejetés par les renforts survenus et la situation a été rétablie.

FRONT ROUMAN. — Dans les vallées des rivières Trotus et Oituz, l'artillerie lourde ennemie a bombardé de temps en temps le bourg de Ozne et la ville de Bogdanetz.

Sur les autres parties du front, fusillade et reconnaissances d'éclaireurs.

FRONT DU CAUCASE. — Il n'est rien signalé d'important.

BENEDICTINE "la Grande Liqueur Française
TONIQUE - DIGESTIVE

Les prisons d'Athènes se sont enfin ouvertes

Les rigueurs d'une longue détention n'ont pas découragé les partisans de Venizelos

SALAMINE, 19 janvier. — Les germanophiles d'Athènes avaient mis six mois à préparer leur mauvais coup contre les venizélistes. Il leur a fallu exactement vingt-cinq minutes pour ouvrir toutes grandes les portes des cellules et des prisons. L'Entente n'a pas manqué à ses promesses et à la dernière minute, alors que la camarilla prussienne s'efforçait de créer des incidents destinés à retarder la libération de ses adversaires, une démarche énergique faite au nom des ministres de France et d'Angleterre vint mettre un terme à toutes ces tgviguerances.

A 17 h. 30 fut donné l'ordre d'ouvrir les portes des prisons. Le commandant Caragounis, préfet de police, et M. Vrazas, directeur des services pénitentiaires au ministère de la Justice, assistèrent aux formalités de la levée d'échou. A la prison des vieilles casernes cent dix prisonniers furent libérés. On compte parmi eux M. Stylianidis, organisateur de la grande manifestation venizéliste qui eut lieu à Athènes dans le courant du mois d'octobre ; M. Chariadias ; M. Boulachanis, directeur du journal *Astir*. Vers sept heures furent mis en liberté les venizélistes détenus aux prisons.

M. Averoff Benakis, maire d'Athènes, partit un des premiers. A la même heure on libérait les officiers détenus dans les prisons militaires : le général Korakas, deux colonels, plusieurs autres officiers supérieurs et l'ancien préfet de police Zimbracakis.

Aucun incident ne se produisit.

Il est à remarquer qu'en dépit des assurances données par le gouvernement grec, la plupart des venizélistes libérés comptent se rendre à Salonique. M. Benakis, maire d'Athènes, dont la santé a été fortement ébranlée, va partir pour l'Egypte. — (Radio.)

La mission italienne à Athènes

ATHÈNES, 19 janvier. — Le marquis Ausildo, colonel des carabiniers, qui avait été chargé de réorganiser la gendarmerie grecque, et qui avait dû quitter Athènes le 24 février dernier, après les incidents qui s'étaient déroulés dans la capitale, est arrivé à Athènes mardi soir. Le marquis Ausildo est le chef d'une nouvelle mission italienne composée de six officiers et chargée de mettre à exécution le paragraphe de l'ultimatum du 31 décembre, relatif au contrôle.

LES DEPORTATIONS BELGES

Le pape est intervenu en faveur des déportés

Le cardinal Gaspari, secrétaire d'Etat du pape Benoist XV, a envoyé au cardinal Mercier une lettre que l'archevêque de Malines a fait lire en chaire dans toutes les églises.

Cette lettre est écrite en italien ; en voici la traduction officielle de l'archevêché de Malines :

Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté n° 23.026

Vatican, 29 novembre 1916.

Eminence Révérentissime,

Le Saint Père a reçu la lettre de Votre Eminence en date du 12 courant et les documents qui y étaient joints concernant les déportations de Belges en Allemagne. L'Auguste Pontife, dans le cœur paternel de qui toutes les douleurs du bien aimé peuple belge retentissent profondément, m'a donné l'ordre de faire savoir à Votre Eminence qu'il s'intéresse vivement à vos populations durement éprouvées. Il s'est déjà entremis auprès du gouvernement impérial allemand en leur faveur et il fera ce qui est en son pouvoir afin qu'un terme soit mis aux déportations et que ceux qui ont déjà été transportés loin de leur patrie rentrent bientôt au sein de leur famille affligée.

Sa Sainteté a aussi voulu me confier l'agréable mission de transmettre à Votre Eminence et aux fidèles de son diocèse une bénédiction toute particulière. En même temps, je suis heureux de renouveler à Votre Eminence les sentiments de profonde vénération avec lesquels je vous baise humblement les pieds.

De Votre Eminence, l'humble et dévoué serviteur.

Signé : P. Cardinal GASPARI.

La carrière interrompue du sous-marin « U-C 12 »

L'examen du livre de bord a fourni aux autorités italiennes des indications suggestives

ROME, 19 janvier. — Le sous-marin allemand *U-C 12* qui, comme il a été annoncé par le ministère de la Marine, le 14 janvier, fait partie maintenant de la flotte italienne, avait coulé dans le chenal d'entrée d'une de nos bases navales, où il plaçait des mines de barrage.

Une explosion s'était produite, à bord, endommageant la partie inférieure du centre du bâtiment et laissant les extrémités intactes, et le navire avait coulé par trente mètres de profondeur.

Le sous-marin a été renfloué et est entré dans la marine italienne.

L.U.C.-12 est un sous-marin poseur de mines que l'Allemagne avait donné à l'Autriche pour la guerre contre l'Italie.

Grâce au journal du bord, il a été possible de reconstituer toute la vie du sous-marin, de connaître ses pièges et d'avoir la preuve de l'attitude hostile de l'Allemagne envers l'Italie avant la déclaration de guerre.

Le 24 juin 1915, le sous-marin arriva par chemin de fer de Kiel à Pola, où, le 28 juin, il fut mis à la mer avec des marins et un commandant allemand. Les papiers du bord et toutes les autres pièces portaient les marques de la marine allemande.

On trouva à bord, avec des drapeaux allemands et autrichiens, des drapeaux alliés et grecs.

Le sous-marin, le 25 juillet et le 15 août, posa des mines dans les eaux où plus tard il coula.

En décembre, il prit à bord, à Cattaro, un certain nombre de fusils et des munitions pour les rebelles de Libye, qu'il débarqua à Bardia, près de Sulum, puis il retourna dans l'Adriatique.

Pendant le transport de l'armée serbe et des prisonniers autrichiens effectué par la marine italienne, qui surmonta heureusement tous les pièges ennemis, le sous-marin était devant Durazzo, où, le 15 et le 23 février, il posa des mines sans résultat.

Ensuite, il alla à Cattaro, et, enfin, pendant trois jours, il resta à guetter devant une de nos bases navales.

Le commandant était l'oberleutnant Frohner, et le second, l'ingénieur ober-aspirant Hempel.

Encore deux vapeurs espagnols torpillés

MADRID, 19 janvier. — Le vapeur suédois *Carl* est arrivé hier matin dans le port de la Corogne, où il a débarqué les naufragés du vapeur espagnol *Manuel*, de 5.400 tonnes, torpillé par un sous-marin allemand.

D'après les déclarations de l'équipage, le commandant du sous-marin était un tout jeune homme qui s'excusa aimablement d'avoir à couler le navire, disant que c'étaient là des « choses de guerre ».

Le sous-marin remorqua le canot qui portait l'équipage pendant huit heures, jusqu'au moment où il rencontra le vapeur *Carl*, auquel il donna l'ordre de recueillir les naufragés. Le submersible était de petit tonnage et les marins portaient à leur bretet un ruban avec l'inscription : « Flottille de sous-marins des Flandres. »

LONDRES, 19 janvier. — Le Lloyd annonce que le vapeur espagnol *Valle* a été coulé.

AUTRES TORPILLAGES

LONDRES, 19 janvier. — Le Lloyd annonce que le vapeur danois *Dagmar* et les vapeurs anglais *Manchester*, *Inventor* et *Wrogey* ont été coulés.

CONCARNEAU, 19 janvier. — Le voilier *Louise* a été torpillé. L'équipage est sauvé.

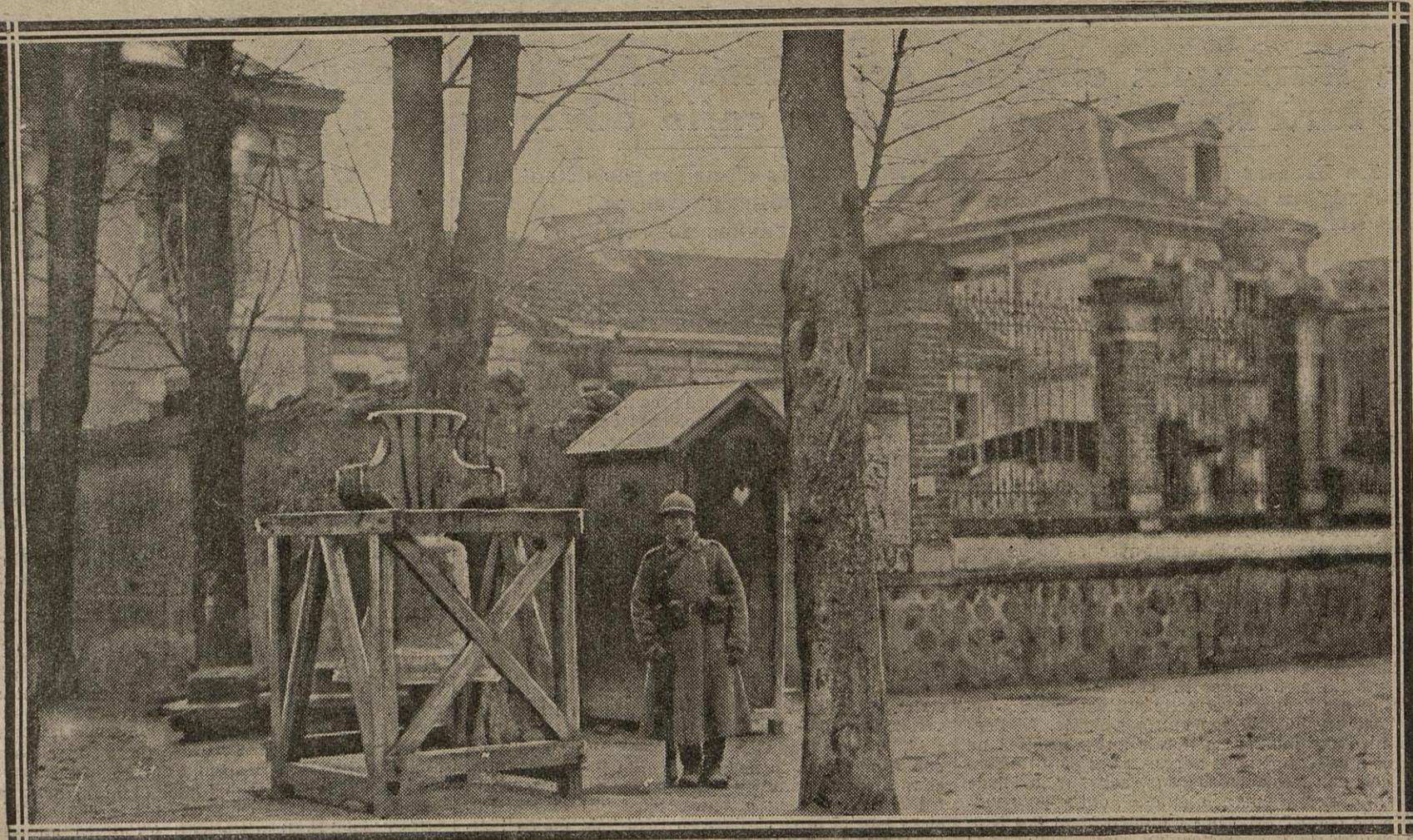
FÉCAMP, 19 janvier. — Le voilier fécampois *Indépendant* a été coulé par un sous-marin. L'équipage est sauvé.

LE COMMUNIQUE ITALIEN

ROME, 19 janvier. — Commandement suprême : Sur le front du Trentin, dans la journée d'hier, actions limitées des deux artilleries. La nôtre a entravé les mouvements de l'ennemi dans la vallée de l'Adige.

Sur le Corso, dans la matinée et pendant l'après-midi, l'artillerie ennemie a concentré son feu contre le secteur situé entre le Frigido et la route d'Oppachiasella à Castagnavizza. Elle a été vigoureusement contrebalancée par la nôtre, qui, par ses tirs de barrage, a arrêté et dispersé des groupes qui tentaient de s'approcher de nos positions. Dans la soirée, l'action avait cessé.

Une cloche abattue sonne maintenant l'alarme dans un village du secteur russe



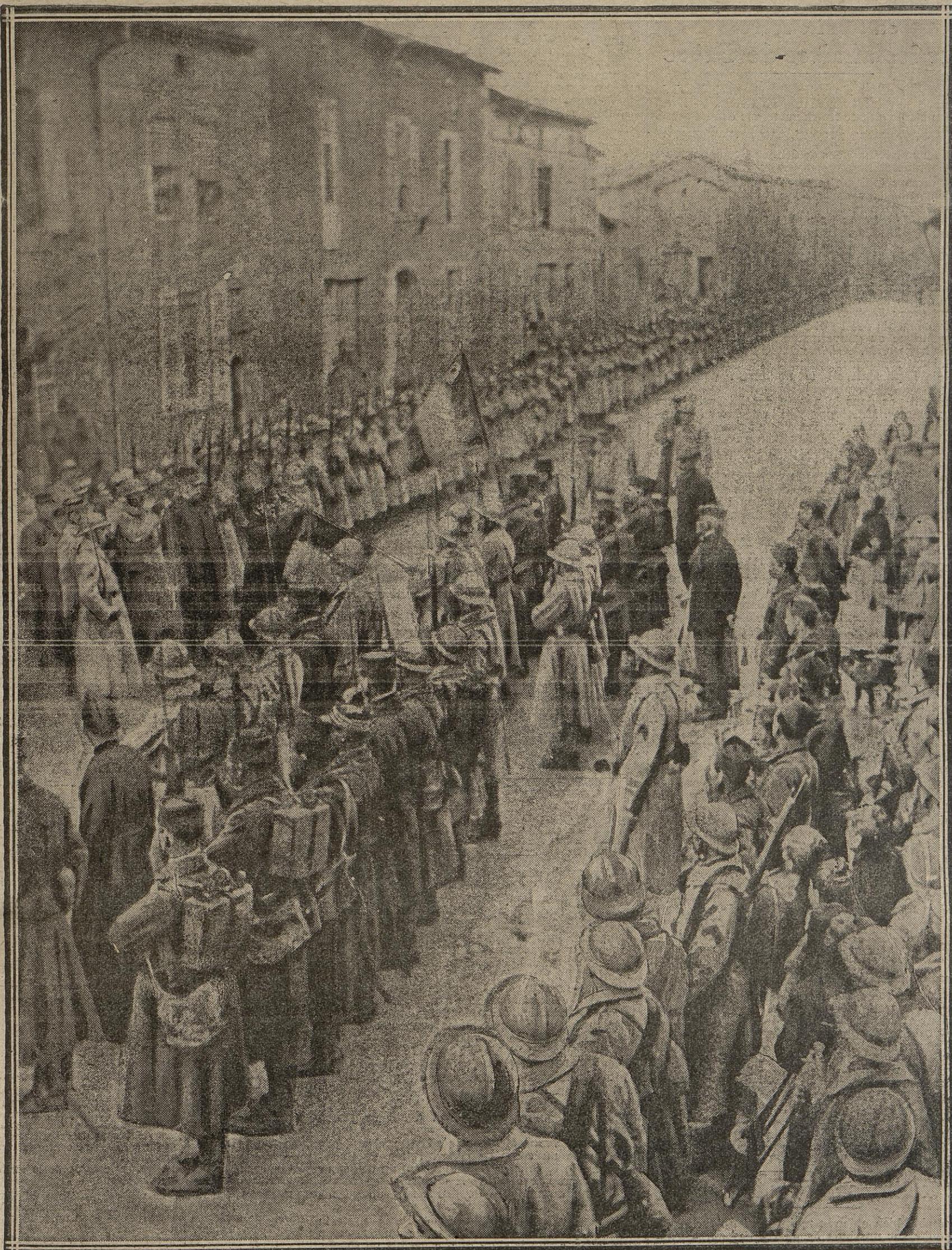
Dans la plupart des localités du front, le clocher, cible facile offerte aux vandales, a été démolie par les obus, entraînant la cloche dans sa chute. Celle-ci qui, par miracle, ne fut pas brisée a été remontée sur un support provisoire. Elle sert maintenant aux soldats russes à signaler les avions ennemis ou les vagues de gaz asphyxiants.

Un père et son fils, blessés en même temps, sont soignés dans le même hôpital



L'une des salles de l'hôpital des Gorges, à Voiron, dans l'Isère, présente une particularité extrêmement touchante. Dans deux lits voisins sont couchés deux soldats blessés glorieusement au champ d'honneur et que l'on a réunis dans une pensée touchante. Ces braves sont en effet le père et le fils. L'un, engagé volontaire, a été blessé aux Eparges en juillet dernier, l'autre, parti avec sa classe, a été atteint, le même mois et la même année, aux combats du bois d'Ailly

Dans un village de la Meuse, M. Poincaré décore un drapeau de zouaves



Pour nous être devenu familier, tant est commun l'héroïsme de nos soldats, le spectacle d'une remise de décorations n'en demeure pas moins émouvant. Celui-ci prend une singulière grandeur, malgré sa simplicité, en raison de son cadre et des personnages qui y figurent. Dans un village de la Meuse, le président de la République accroche au glorieux drapeau du zouaves mixte la croix de guerre que le régiment a vaillamment gagnée dans les batailles devant Verdun.

A LA CHAMBRE**Un débat s'engagera jeudi en comité secret sur les affaires de Grèce**

Un grand débat s'ouvrira, jeudi prochain, à la Chambre, sur les événements de Grèce. Et il est vraisemblable qu'une troisième fois le comité secret sera prononcé. M. Aristide Briand a nettement annoncé, en effet, qu'il demanderait à l'assemblée de lui fournir les moyens de donner à ce débat toute l'ampleur possible.

Nous avons indiqué, mercredi, qu'au cours de la réunion tenue la veille par les deux groupes d'action nationale de la Chambre et du Sénat il avait été décidé de provoquer les explications du gouvernement sur les événements d'Orient.

Dans ce but, ainsi que nous l'avions annoncé, deux demandes d'interpellations ont été déposées hier : l'une, de M. Abel Ferry, visait la situation de notre corps expéditionnaire en Macédoine et les garanties de sécurité présentées par le gouvernement grec ; l'autre, de M. Abrami, était relative aux événements des 1^{er} et 2 décembre à Athènes et à la politique du gouvernement en Grèce.

Sans hésiter, M. Aristide Briand accepta le débat, faisant remarquer toutefois que son ouverture immédiate présenterait le maximum d'inconvénients.

Il n'était pas dans la pensée des interpellateurs de la réclamer. M. Abrami vint le déclarer à la tribune, demandant la fixation à jeudi prochain.

Le député du Pas-de-Calais effleura d'ailleurs l'objet du débat, alléguant que, depuis plus d'un an et demi que se déroulent en Grèce de graves événements, nul n'a pu connaître la vérité sur leur matérialité alors cependant que, dans les Parlements étrangers et la presse étrangère, la publicité la plus grande est laissée à la discussion des affaires grecques.

— Un fait nouveau a surgi, dit M. Abrami. Le 1^{er} décembre, il y a cinquante jours, des marins et des officiers français ont été assassinés au cours d'un guet-apens préparé par le gouvernement royal grec. Nous n'avons pu connaître la vérité sur ces faits et nous sommes fondés à la demander.

D'accord avec M. Abrami sur la date, M. Aristide Briand releva le reproche de s'être abstenu systématiquement de fournir des renseignements sur les événements de Grèce.

Aux applaudissements d'une grande partie de la Chambre, le président du Conseil rappela les nombreux exposés qu'il fit devant les commissions des affaires extérieures des deux Assemblées, le débat en comité secret du Sénat où il fut question des événements d'Athènes.

Sur une démarche de la commission des affaires extérieures de la Chambre, désireuse d'obtenir communication de documents, M. Briand fit observer qu'il ne pouvait venir à la pensée de quiconque, soucieux des grands intérêts du pays, sachant ce qu'est un ministère des Affaires étrangères, de dire ou de laisser croire que les dossiers du quai d'Orsay pouvaient être envoyés devant une commission ou consultés librement par des personnes sur qui ne pèsent pas les responsabilités qui incombent au ministre.

— Toujours la diplomatie secrète, alors ! s'écria M. Jean Bon.

— Soyez sans inquiétude ! riposta le président du Conseil. Tout ce qui peut être dit sera porté à la connaissance de la commission et de la Chambre.

Le débat fut ainsi fixé au 25 janvier.

Le maintien de la classe 1889 sous les drapeaux

Revenant à son ordre du jour, la Chambre discuta ensuite l'interpellation de M. Guichard sur les affectations arbitraires de la classe 1889 et leur maintien illégal sous les drapeaux, interpellation que vint clore, après les déclarations de M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, le vote, à l'unanimité des 477 votants, d'un ordre du jour « invitant le gouvernement à donner des compensations aux hommes des classes 1888 et 1889 mobilisés avant l'appel de leur classe et à les affecter soit à des garnisons proches de leur domicile, soit à des usines de guerre ». La libération de la classe 1889, demandée par M. Guichard, fut repoussée par 263 voix contre 232.

Pas de débat sur les buts de guerre

Il semble bien entendu maintenant qu'aucun débat public sur nos buts de guerre ne pourra s'ouvrir au Parlement tant que les empires centraux n'auront pas précisé les leurs. La Chambre a manifesté, hier, son sentiment de la façon la plus nette en ajournant l'interpellation que présentaient M. Pressemann et trente-cinq de ses collègues socialistes, sur la réponse des Alliés au président Wilson.

Appelé à faire connaître son avis, M. Aristide Briand demanda d'ailleurs le renvoi sine die, déclarant qu'il n'en voyait pas l'objet.

« Le gouvernement a été touché, en même

temps que les gouvernements alliés, par une note qui parlait de paix sans précision ni substance : il a fait, d'accord avec ses alliés, la réponse qui convenait, dit le président du Conseil.

La note du gouvernement des Etats-Unis, reçue presque en même temps, était inspirée par les sentiments les plus nobles et les plus généreux ; elle émanait d'une grande nation qui, depuis le début de la guerre, nous a fourni de grands témoignages de sympathie. Elle a été examinée avec la considération sérieuse qu'elle méritait et la déférence que nous devions au Président de la République des Etats-Unis. »

A ces paroles, de vifs applaudissements éclatèrent. Ils se renouvellerent, d'ailleurs, quand M. Aristide Briand rappela que la France avait fait connaître, dans sa réponse à la note de M. Wilson, les réparations, les restitutions et les garanties que nous considérons comme seules capables de faire accepter une paix durable.

— Nos buts de guerre sont dans la note des Alliés, conclut-il. Que pouvez-vous demander de plus ? Un débat risquerait, d'ailleurs, de diminuer la force d'un document dont la franchise et la clarté ont été ressenties dans tous les pays indépendants.

Le sentiment de la Chambre ne faisait aucun doute à ce moment. M. Pressemann insista pourtant, invoquant, non sans une certaine éloquence, mais sur un ton qui rappelait un peu les réunions publiques, le droit des mandataires du corps électoral de discuter des problèmes que l'on aborde dans les autres Parlements.

Or allait voter quand M. Marcel Cachin vint lire, d'une voix forte et claire, une déclaration de la fraction majoritaire du groupe socialiste.

M. Pressemann demandait à interroger au nom de trente-cinq socialistes, minoritaires pour la plupart. Au nom de cinquante autres, M. Marcel Cachin déclara que, quels que soient leur jugement et leurs réserves sur la réponse des Alliés au président Wilson, ils n'estimaient pas devoir engager un débat sur nos buts de guerre, alors que les empires centraux, qui ont proposé d'ouvrir des négociations, n'ont pas encore précisé les buts qu'ils poursuivent.

De vifs applaudissements accueillirent cette déclaration.

L'ajournement sine die fut prononcé par 437 voix contre 57.

Léopold BLOND.

AU SÉNAT**Les retraits de naturalisation**

Après avoir adopté, à l'unanimité des 248 votants, l'ensemble du projet de loi relatif à l'établissement d'un impôt sur les revenus, le Sénat a examiné, hier, le projet de loi relatif aux retraits de naturalisation.

Ce projet indique qu'en cas de guerre entre la France et une puissance à laquelle a rattaché un étranger naturalisé, celui-ci pourra être déchu de la nationalité française lorsqu'il aura conservé la nationalité de son pays d'origine ou du pays dans lequel il a été antérieurement naturalisé. Le juge devra toutefois tenir compte du fait que le naturalisé aura eu un fils sous les drapeaux français pendant la durée de la guerre.

Cette discussion a fourni à M. Jenouvrier l'occasion de s'élever contre la mansuétude qu'aurait montré le ministre de l'Intérieur à l'égard d'étrangers.

Il cita notamment une demoiselle K..., de nationalité autrichienne, qui habitait avant la guerre avenue du Bois-de-Boulogne.

La guerre venue et l'état de siège proclamé, elle fut envoyée au camp de concentration de Gairason. Mais le 12 octobre 1915, après un an de séjour dans ce camp, elle obtenait du préfet de police, sur l'ordre du ministre de l'Intérieur, un permis de séjour temporaire à Paris.

Le gouvernement militaire de Paris protesta contre la présence de cette personne dans le camp retranché ; il apprit alors que le permis de séjour, de temporaire qu'il était, avait été changé en permis définitif, sur l'ordre du ministre de l'Intérieur. Cette personne serait toujours à Paris.

M. René Viviani, garde des Sceaux, ne peut que regretter l'absence du ministre de l'Intérieur, qui aurait certainement fourni des explications sur ce cas.

Les divers articles et l'ensemble du projet furent finalement adoptés.

TRIBUNAUX**Toujours le commerce avec l'ennemi**

Un sujet hollandais, Moritz Wolff, était inculpé devant le tribunal correctionnel où il comparaissait, hier, d'avoir fait du commerce avec l'ennemi. Une lettre, interceptée par le service du contrôle postal, réclamait à Wolff une somme de 21.000 marks, reliquat d'une opération commerciale avec l'administration militaire allemande à Bruxelles.

Pour se défendre, l'inculpé, qu'assistait M. Yves Carraud, a prétendu qu'il était absolument étranger à cette opération et que la lettre lui aurait été adressée à l'investigation de l'autorité allemande pour le compromettre aux yeux de l'administration française. En agissant ainsi, l'autorité allemande aurait voulu se venger de Wolff, qui aurait organisé un service clandestin de correspondance entre les habitants des régions envahies et leurs familles réfugiées en Angleterre ou en France. Le tribunal, estimant que les allégations de Moritz Wolff ne sont justifiées par aucun document, l'a condamné à six mois d'emprisonnement et 300 francs d'amende.

Vente de remèdes "secrets"

Deux Anglais, Harry-Clement Chown et Arthur-Furness Jewell, étaient poursuivis, hier, devant la dixième chambre correctionnelle pour vente de remèdes secrets. Ils objectent que la récente loi ayant taxé les spécialités, y compris les remèdes secrets, avait en même temps abrogé la loi de 1829 punissant la vente des remèdes non consacrés par Dame Faculté.

La nouvelle loi, a déclaré le tribunal, n'ayant pas encore été promulguée par décret, ne peut être appliquée. En conséquence, Chown et Jewell ont été chacun condamné à quatre amendes de 500 francs et à trois jours de prison avec le bénéfice du sursis.

BLOC-NOTES**LA JOURNÉE**

Fête à souhaiter : aujourd'hui samedi, Saint Sébastien ; demain, Sainte Agnès.

— A 11 heures : Service anniversaire à la mémoire du roi Louis XVI (Saint-Germain-l'Auxerrois).

INFORMATIONS

— Le sous-lieutenant Jacques Merlin, fils du commandant Merlin, conseiller municipal, disparu le 13 octobre dans un violent combat près de Chanlaines, a été l'objet de la belle citation suivante :

« Étant sous-officier de cavalerie, a demandé à servir dans l'infanterie ; n'a cessé de faire preuve, comme officier chef d'une section de mitrailleuses, d'une haute valeur morale, d'une bravoure et d'un entraînement superbes. Est tombé glorieusement le 13 octobre 1916, en s'élançant à la tête de ses mitrailleurs pour contre-attaquer l'ennemi à la baïonnette. »

NAISSANCES

— Mme Robert Droz a mis au monde une fille : Geneviève.

DEUILS**Nous apprenons la mort :**

De la comtesse Robert de Pourtales, née Van Ryck, décédée à Paris ;

De Mme Roger Sonnois, née Martineau, décédée à trente-huit ans, au château de Golfe, femme du capitaine au 20^e chasseurs ;

De la comtesse de Richemont, décédée en son domicile, avenue Marceau ;

De M. Henri Miral, père de notre confrère de l'Auto, Jacques Miral, sous-lieutenant d'artillerie ;

De M. Raoul Quantin, président du tribunal civil d'Hazebrouck, chevalier de la Légion d'honneur ;

De M. Larcade, âgé de quatre-vingt-trois ans ;

De Mme veuve Edouard Gibou, née Ducoux, décédée à soixante et onze ans ;

De M. Miguel Morayta, ancien député au Parlement espagnol, professeur à l'Université centrale, décédé à Madrid.

Pour les naissances, mariages, néc. logies, s'adresser à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière, Paris. Téléphone Central 52-11 — 9 à 6 h. Tarif spécial pour nos abonnés.

FAITS DIVERS

Encore un court-circuit au Métro. — La circulation des trains du Métropolitain allant de la station Halle à la gare du Nord a été interrompue, hier matin, de 6 h. 50 à 7 h. 20, par suite d'un court-circuit qui s'est produit à l'arrivée d'une rame en gare de Richard-Lenoir.

Broyée par un ascenseur. — A onze heures, hier matin, Mme Marie Mouillon, âgée de vingt-huit ans, se trouvait à l'entresol de l'immeuble situé 28, quai de Passy. Elle était occupée au nettoyage de la cage de l'escalier quand, soudain, elle eut le haut du corps serré contre la rampe par l'ascenseur qui descendait.

Les pompiers ont dû dégager le corps de la malheureuse, qui avait été tuée sur le coup.

Une explosion fait treize victimes. — Hier matin, vers 8 h. 1/2, à l'usine Regnault et Cie, 199, boulevard Voltaire, une explosion s'est produite dans un local où est installé un moteur. Un réservoir à air comprimé a été éventré et projeté sur le sol. Toutes les vitres de clôture ont été brisées. Le mécanicien, Alexandre Jovanitch, Serbe, sérieusement blessé, a été transporté à l'hôpital Saint-Antoine. Douze ouvriers, occupés dans un atelier voisin, ont été blessés par des éclats de vitre. Ils ont pu regagner leur domicile après avoir été pansés dans une pharmacie.

LECONS PAR CORRESPONDANCE PIGIER
Commerce, Comptabilité, Sûreté-Dactylo, Langues, etc.

LES CONTES D'EXCELSIOR

Un visage derrière la vitre

Peut-être ignorez-vous encore que, pendant notre occupation des départements du Nord de la France, le haut commandement impérial eut l'imprudence de nous laisser un peu trop la bride sur le cou, à nous autres, jeunes officiers d'une armée qu'on disait invincible. A tel point que beaucoup de mes camarades en abusèrent fâcheusement, et cela, surtout dans les villes. Comme preuve, je vous dirai l'histoire du malheureux Otto Heilig. Vous apprendrez ensuite la morale de son aventure, ou plutôt sa conclusion, dont il me fut donné d'être témoin.

@@

Une nuit qu'il rentrait du mess, le lieutenant Heilig, au lieu de prendre la rue des Vignes, comme il en avait l'habitude, emprunta un chemin détourné qui traversait un quartier peu fréquenté de la petite ville où nous étions au repos.

Il allait à pas lents, tout à la joie de cette marche solitaire, quand une maison, entrevue derrière la grille d'un jardin, lui parut si plaisante qu'il s'arrêta pour la considérer. La lune en éclairait tous les détails. Ses volets étaient clos, sauf ceux d'une fenêtre du rez-de-chaussée, où Heilig eut la surprise d'apercevoir, en cette heure tardive, une tête immobile, appliquée contre la vitre. La tête, qui lui parut être celle d'une vieille femme, le regardait aussi et ne bougeait pas.

Heilig trouva qu'il y avait quelque audace dans cette instance à dévisager de la sorte un officier prussien, et cela lui inspira une farce énorme. Il prit son browning, ajusta la tête et tira. Alors, ayant constaté que la tête avait disparu, mon ami s'éloigna très paisiblement.

Le lendemain, en plein jour, il s'engagea dans cette même rue et put se rendre compte que le carreau de gauche, à l'endroit où s'était montrée la tête, était brisé. Il avait toujours été bon tireur.

Cette nuit encore, après qu'il eut quitté le mess, il décida de revoir de près la maison et, jugez !... la tête apparaissait de nouveau, juste à l'endroit du carreau cassé. Otto ne put, tout d'abord, réprimer un frisson et, parce qu'un officier ne doit jamais avoir peur, il s'arrêta à considérer ce masque qui semblait l'observer, lui aussi, avec une surprenante immobilité. Après quoi, exactement comme il avait déjà fait la veille, il prit son pistolet et visa. Seulement, cette fois, il rabattit son arme sans tirer. Il pensait que la tête allait disparaître — elle ne bougea pas. Alors, redressant son arme, il fit feu.

Maintenant, il n'y avait plus de tête.

Aucun bruit n'avait, de l'intérieur de la maison, répondu à la détonation. Ce silence intriguait Heilig. D'un coup d'épaule — sa force était herculéenne — il enfonce la porte et pénétra dans la pièce aux volets ouverts. Là, il vit l'ouverture béante du carreau brisé. Il y avait une chaise tout auprès, probablement celle de la personne qui s'était assise à la fenêtre. Mais la pièce était vide : il visita la maison sans y découvrir âme qui vive. Alors, revenu dans la chambre, il s'éclaira de sa torche électrique et chercha encore. Une cordelette pendait du chambranle de la fenêtre, le long des vitres ; à cette corde était fixé un crochet auquel adhéraient quelques touffes de cheveux ; le parquet était jonché de fragments de carton ou de plâtre peint, qu'il reconnut appartenir à une grosse tête de poupée, comme les modistes en emploient. Il ne trouva pas autre chose. Pas de sang, pas de cadavre : quelques morceaux de carton-pâte, un masque, un trompe-l'œil — une fantaisie, une illusion, un rêve, c'était tout. Et c'était là-dessus qu'il avait déchargé son arme.

Et maintenant, qui donc, se demanda-t-il, avait suspendu cette tête à la fenêtre pour lui faire, par deux fois, répéter un acte criminel ?... Qui l'avait ainsi tenté ? Pour quel motif, enfin, cette tête postiche avait-elle été placée là, derrière cette vitre d'une maison sans habitant ?...

@@

Heilig me raconta cela le surlendemain, dans les premières lignes, où nous avions été envoyés en renfort :

— Schwöbel, je vous ai narré cette aventure sans honte, bien que j'aie les mains tachées de sang, en intention, sinon en fait, termina-t-il, en mâchant son cigare... Je vous ai mis dans ma confidence parce que cette histoire me trotte dans

le cerveau et j'en veux élucider le mystère avec vous, dès que nous serons redescendus là-bas au repos.

A ce moment survint son ordonnance, qui lui remit une lettre, et le visage de mon ami se contractait terriblement, tandis qu'il en prenait connaissance ; il me la passa sans mot dire, et je fus à mon tour ces lignes qui arrivaient d'Allemagne :

« Cher frère, j'ai de tristes nouvelles à vous annoncer, comme suite à l'affreux état de choses où nous vivons, et dont l'ennemi, heureusement, ne se doute pas. Car la rébellion grandit de jour en jour, parmi les masses populaires, et les mauvaises gens tiennent la rue pour y commettre les pires désordres, et c'est ainsi qu'un épouvantable malheur nous est arrivé. Samedi dernier, en effet, tandis que notre bonne mère était assise à sa fenêtre, tard dans la soirée, comme vous savez que c'était sa coutume de le faire, un misérable la prit pour cible, et elle tomba frappée d'une balle à la tête et elle mourut sur-le-champ. »

@@

— Heilig, dis-je alors, sans oser lever les yeux sur lui, car je craignais d'éveiller la furie toujours prête de ce colosse, Heilig, il est temps de vous repentir, il n'est que temps !... Je vois dans cette horrible coïncidence le doigt de la Divine...

« ...Je ne crois pas un mot de votre histoire d'un masque de carton... Vous avez dû rêver, ce n'est sans doute que la fumeuse invention de votre conscience en émoi. Pourtant, il est trop certain qu'en déchargeant deux fois votre arme sur un spectre, vous avez révélé votre âme meurtrielle et appelé sur vous le châtiment d'un Dieu dont les desseins sont presque toujours accomplis par des moyens qui restent inexplicables pour nos pauvres intelligences.

« Vous avez tué votre mère, Heilig, en croyant tirer sur une innocente... Voilà la vérité nue. Et ce n'est, j'en ai bien peur, que le commencement de votre expiation. »

Or, Heilig comprit, lui aussi, que l'heure avait enfin sonné, pour lui comme pour tant d'autres, où il allait falloir rendre les comptes de tant d'atrocités commises sous le couvert d'une culture infâme et de s'offrir en holocauste à la vengeance des dieux. C'est pourquoi, enjambant le parapet de la tranchée sans que j'eusse rien fait pour le retenir, mon camarade s'avança vers les Français, les bras en croix, et fut abattu par un enfer de balles.

André SAVIGNON.

La Bourse de Paris
DU 19 JANVIER 1917

Marché irrégulier aujourd'hui encore et un peu plus lourd dans l'ensemble. Cette lourdeur s'est même transformée en faiblesse dans le groupe russe, où nous laissons en banque la Toulia, ramenée à 1.340, et Bakon à 1.685. Au parquet, parmi nos rentes, le 3 0/0 fléchit de 62,50 à 62,40, alors que le 5 0/0, avec un bon courant d'affaires, se représente à 88,55. Aux fonds étrangers, on a réalisé l'Exterior à 102,50, le Russe 1891 à 59,45, le 1906 à 83,65.

Rien d'intéressant à signaler du côté des établissements de crédit.

Grands Chemins français résistants, le Nord à 1.332, le P.-L.-M. à 1.000, l'Orléans à 1.109. Réaction des lignes espagnoles, du Nord-Espagne à 434, du Saragosse à 432.

Les Cuprifères n'ont donné lieu qu'à rares transactions.

COURS DES CHANGES

Londres, 27,79 ; Suisse, 116 1/2 ; Amsterdam, 238 ; Pérougrad, 169 1/2 ; New-York, 583 1/2 ; Italie, 83 1/2 ; Barcelone, 622 1/2.

METAUX A LONDRES

La tonne de 1.016 kilos : Cuivre Chili disp., 130 ; cuivre liv. 3 mois, 126 ; électrolytique, 139 1/2 ; étain comptant, 187 1/2 ; étain liv. 3 mois, 188 3/4 ; plomb anglais, 31 1/2 ; zinc comptant, 47 ; argent, l'once 31 gr. 1.035, 36 d. 3/8.

MAISON FONDÉE EN 1817

LA COUR BATAVE

LA PLUS IMPORTANTE SPÉCIALITÉ DE BLANC

Actuellement

BLANC

Catalogue franco sur demande

41-43-45-47, Boulev. Sébastopol, PARIS

THÉATRES

PETITE GAZETTE DE LA COMÉDIE

La Comédie maintenant son relâche du vendredi, j'en profite pour poursuivre mes observations sur Phèdre et ajouter ces critiques sur l'interprétation de Mme Piérat. La nouvelle Phèdre est beaucoup trop pâle à son entrée au 1^{er} acte, c'est déjà le fantôme du 5^e acte ! Au cours de ce même 1^{er} acte Mme Piérat va beaucoup trop loin dans l'expression de la douleur. Certes, la vaillante artiste est dans la vérité et n'exagère pas la souffrance ressentie à ce moment par la femme de Thésée ; mais il faut considérer une scène par rapport aux autres scènes de l'ouvrage ; si vous exprimez dès le début un maximum de souffrance, comment nous traduirez-vous au 4^e acte les tortures de la jalouse — les plus effrayantes que l'être humain puisse éprouver ? Une gradation dans la douleur est nécessaire ; c'est un calvaire que Phèdre gravit ; il est indispensable d'en marquer les étapes en la faisant monter jusqu'à la croix.

L'interprétation féminine de la tragédie était entièrement nouvelle. Il faut citer en première ligne Mme Dux, très remarquable Cénone ; Mlle Quintini est trop agitée dans Aricie ; Mlle Colonna Romano trop souriante dans Ismène. Mme Garay-Myriel dit correctement le petit rôle de Pénope.

Silvain a été longuement acclamé à la fin du récit de Thémènè. Paul Mounet a la rudesse de Thésée. Albert Lambert fils est toujours un séduisant Hippolyte, mais beaucoup trop marqué à côté de Mme Piérat. Que Phèdre soit jeune, je vous l'accorde... à la condition qu'elle paraîsse sensiblement l'ainée du fils de Thésée.

Emile MAS.

« SON PETIT FRÈRE »
AU THÉÂTRE EDOUARD-VII

Lais (Mlle Marguerite Deval), à la suite d'un mécompte sentimental a renoncé aux joies, au luxe, aux jolissances et aux petites laideurs de son métier. Mais son philosophe favori, Eucrates (Polin), aime trop la bonne chère, la vie calme et facile, pour ne pas lui donner les plus mauvais conseils. Elle résiste, et, de guerre lasse — simple façon de parler — il lui découvre un pseudodemi-frère, Agatos (M. Henry Defreyn), qui la comblera de richesses, sans soupçonner qu'il est tombé, le plus innocemment du monde, dans le piège d'une imposture. Dès lors, ce sont des fêtes auxquelles participent Xantho (Mlle Louise de Mornand) pour sa jalouse humiliation, et Mlle Pretty-Myrtil par son prestige de danseuse.

Cette opérette-bouffe, de M. André Barde, musique de M. Ch. Cuvillier, a ce qu'il faut de légèreté, de grâce simple pour distraire le public, et l'on sait ce que valent pour son amusement Mlle Marguerite Deval, Polin, Henry Defreyn, les belles attitudes et les pas expressifs. — P. B.

Athènes. — L'Athènée donnera la semaine prochaine la répétition générale de Cléopâtre, comédie-vaudeville de MM. Pierre Veber et Henri de Gorsse, dont les deux principaux interprètes seront Mme Armande Cassive et M. Lucien Rosenberg.

Châtelet. — Ce soir, à 8 heures, Dick, roi des chiens policiers.

Cet après-midi

Comédie-Française. — 2 heures, le Cid.

Odéon. — 1 h. 45, les Deux Orphelines.

Th. Edouard-VII. — 4 heures, samedi musical.

Ba-Ta-Clan. — 2 h. 30, l'Anticafardiste.

Ce soir

Opéra. — 7 h. 30, le Cid.

Comédie-Française. — 7 h. 45, la Princesse Georges, Riquet à la Houppe.

Opéra-Comique. — 7 h. 30, Marouf.

Odéon. — 7 h. 45, les Deux Orphelines.

Trianon-Lyrique. — 8 heures, Véronique.

Antoine. — 8 h. 30, le Crime de Sylvestre Bonnard.

Athènes. — 8 h. 15, Je ne trompe pas mon mari.

Bouffes-Parisiens. — 8 h. 15, Jean de La Fontaine.

Châtelet. — 8 heures, Dick, roi des chiens policiers.

Th. Edouard-VII. — 8 h. 45, Son petit frère.

Gaité. — 7 h. 45, Cratèneville, Servir.

Grand-Cvignal. — 8 h. 30, le Laboratoire des hallucinations.

Gymnase. — 8 h. 15, la Veille d'armes.

Nouvel-Ambigu. — 8 h. 30, Mam'zelle Nitouche.

Th. Michel. — 8 h. 45, Bis !

Palais-Royal. — 8 h. 30, Madame et son fillet.

Porte-Saint-Martin. — 7 h. 30, Cyrano de Bergerac.

Sarah-Bernhardt. — 8 h. 30, l'Aiglon (sauf lundi et vendredi).

Apollo. — 8 heures, les Maris de Ginette.

Capucines (tél. Gut. 56-40). — 8 h. 30, Crème-de-Menthe.

Auto! revue ; la Clef : Aux chandelles.

Réjane. — 7 h. 15, l'Oiseau bleu.

Renaissance. — 8 heures, la Guerre et l'Amour.

Scala. — 8 heures, la Dame de chez Maxim'.

Variétés. — 8 h. 15, Moune (Max Dearly, Jane Renouard).

MUSIC-HALLS

Olympia (Central 44-68). — 2 h. 30 et 8 h. 30, 20 vedettes et attractions.

Ba-Ta-Clan. — 8 h. 30, l'Anticafardiste, revue.

CINÉMAS

Gaumont-Palace. — 8 h. 15, Jules. Loc. 4, rue Forest, 11 à 17 h. Tél. Marcadet 16-73.

Vaudeville (Gut. 02-09). — 8 h. 30, Christus, avec orchestre et grand orgue.

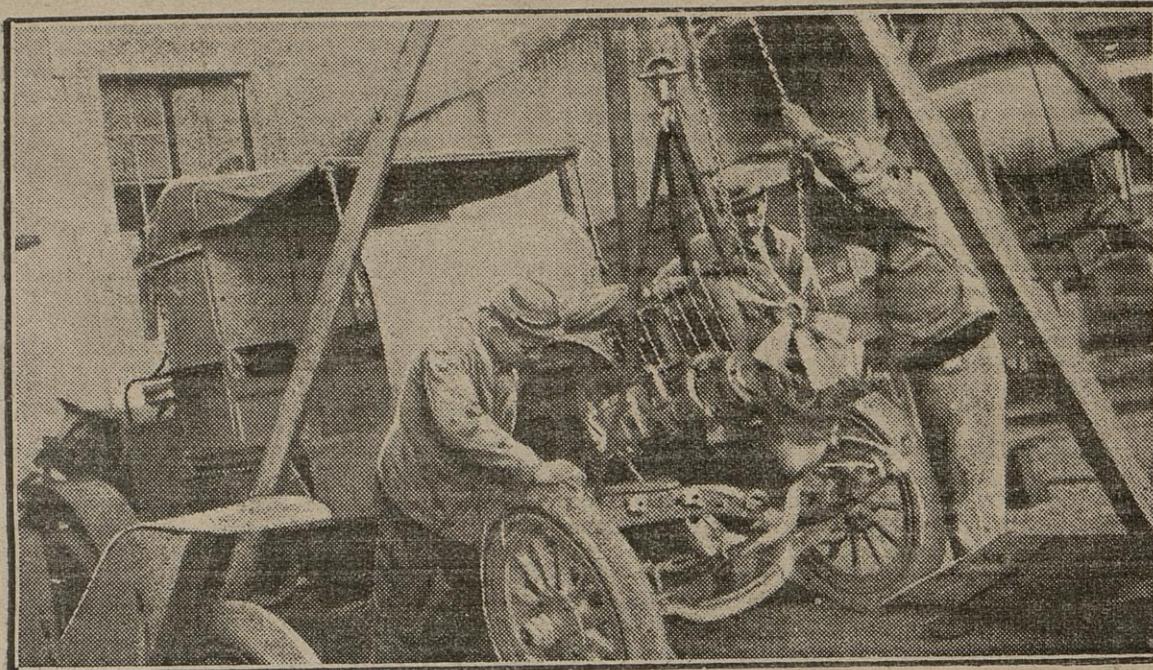
COURS ET CONFÉRENCES

Université des Annales (51, rue Saint-Georges, Paris). — Aujourd'hui samedi 20 janvier, à 2 h. 1/2 : l'Effort français, conférence par M. le général Malletterre.

Lundi, à 8 h. 45, à l'Institut Catholique, les Victimes de Boileau, par M. Léon Lecestre.

LA GUERRE SCIENTIFIQUE

L'automobile aux armées



Après avoir été réparé, un moteur est réinstallé sur son châssis

Il est avéré que l'Allemagne, nous surprenant en pleine réorganisation militaire, put, en même temps que ses corps d'armée, formant « avalanche », jeter sur notre pays, dès le mois d'août 1914, des milliers de véhicules automobiles qui aidèrent puissamment à la rapidité de son offensive.

Notre service automobile était, à cette époque, tout à fait embryonnaire. Il le fallut organiser, que dis-je ? le créer entièrement, et ce fut l'œuvre, qu'on devra souligner un jour, d'officiers qui ajoutaient à leurs connaissances techniques de grandes qualités d'organisateurs ; ils appartenaient, pour la plupart, au monde de l'industrie automobile.

Lorsqu'on parle, à présent, des impediments d'une armée, on comprend tout ce que ce terme a de péjoratif et l'on évoque le souvenir de ces interminables convois qui sillonnèrent nos routes jusqu'à les encombrer pendant les premières semaines des hostilités. Et, pourtant, ces convois étaient nécessaires puisqu'ils transportaient nos subsistances, nos munitions, notre matériel technique et les bagages. Le moyen de transport seul était archaïque, et l'heureuse utilisation des autobus parisiens pour le ravitaillement en viande fraîche avait indiqué le bénéfice qui serait trouvé dans l'immédiate organisation de services automobiles militaires.

Les constructeurs apportèrent à cette organisation le tribut de leur initiative, et il ne faut pas oublier leur effort quand on étudie le fonctionnement des nombreuses sections de camions automobiles dont la circulation, là-bas, ressemble à celle qui vivifierait un organisme puissant.

Ces sections, qui se composent chacune de vingt camions, sont spécialisées et réunies en groupes qui sont destinés au transport des troupes (T. P.) ou bien à celui du matériel (T. M.). Il en est encore dont l'aménagement permet le transport des blessés (S. S.) et qui, fort heureusement, sont devenues de plus en plus nombreuses. Enfin, il fut nécessaire de créer des sections dont le système de véhicule permettrait le transport des matériaux réclamés pour l'entretien des routes : ce sont les « sections routières ».

Si l'on ajoute à ces sections les innombrables véhicules automobiles mis au service des états-majors, de l'artillerie, etc., on aura une idée de l'importance qu'a prise l'emploi de la traction automobile aux armées. Il y faudra cependant encore ajouter un organisme important : celui à qui incombe les réparations nombreuses que réclament tous ces camions et toutes ces voitures qui assument quotidiennement, sur des routes souvent difficiles, les charges d'un trafic considérable. Cet organisme est la section de parc (S. P.). Son fonctionnement doit retenir notre attention, à plus d'un titre.

La section de parc apparaît comme un hôpital où les autos qu'un accident de route blesse sont mises en traitement. Il est nécessaire d'abord d'effectuer la relève du blessé. La besogne est souvent malaisée ; elle peut être dangereuse quand, par exemple, il s'agit d'un camion laissé en panne, sur une route en vue de l'ennemi, pendant un transport de nuit. Les équipages de « dépanneurs » s'entendent à merveille à remplir cette tâche et à ramener jusqu'à la section le véhicule blessé.

De même qu'à l'entrée d'un malade dans un hôpital, le véhicule est inscrit, nettoyé ; on dépose au magasin les objets dont il est porteur (ses ac-

cessoires et son carburant) ; puis il est « essayé », c'est-à-dire qu'un technicien l'examine et porte son « diagnostic ».

Une feuille de traitement est alors établie qui porte le nom de « feuille de travail » et sur laquelle sont inscrites les réparations dont ont besoin les organes mécaniques ou la carrosserie, leur détail au fur et à mesure qu'elles sont effectuées et le résultat qu'elles ont permis d'obtenir. Après des essais, des retouches et une mise au point définitive, le véhicule est déclaré prêt à partir et on accomplit les formalités de sortie qui permettent de le renvoyer à son unité.

Ce sort heureux est celui de la majorité des automobiles mises en traitement dans une S. P., mais il existe des cas tellement graves que l'évacuation sur l'arrière est nécessaire. Il s'agit toutefois de faits exceptionnels et, le plus fréquemment, si le traitement est prolongé, par la nécessité où l'on est d'attendre les pièces de rechange qui ne peuvent être fournies que par les usines d'où est sorti le véhicule, les S. P. récupèrent pour les armées tous les camions et toutes les voitures de tourisme, quel que soit le piteux état dans lequel ces blessés leur sont envoyés.

Un résultat aussi satisfaisant ne peut être atteint qu'à l'aide d'une organisation vraiment industrielle de ces sections de parc.

C'est ainsi qu'à seule fin de se rendre compte du travail effectif fourni par leurs équipes les commandants de S. P. ont établi des « feuilles de temps » sur le modèle ci-dessous :

SECTION DE PARC	
FEUILLE DE TEMPS	
Réparation n° 4472.	
Marque : Renault.	
N° matricule : 946.	
Entrée le 4-10-1916.	
Sortie le 18-11-1916.	
Démontage	28 heures
Chassis	38 —
Moteur	165 —
Boîte de vitesses	40 —
Direction	2 —
Pont A. P.	29 —
Remontage	68 —
Mise au point	11 —
Carrosserie	7 —
Garnissage	9 —
Peinture	22 —
Pièces fabriquées	95 —
Travail effectif.....	
	514 heures

Au dos de cette feuille récapitulative se trouve le défi de ce pointage quotidien afférent au travail effectué sur chacune de ces parties, et l'on peut, de cette façon, établir le diagramme du temps que nécessita la réparation d'un véhicule. La comparaison de ces diagrammes permet de se faire une opinion motivée sur la valeur des équipes, c'est-à-dire sur le rendement qu'on en peut attendre. Et ce n'est point là un vain renseignement pour le chef d'entreprise que doit être le commandant d'une section de parc.

On le voit, il ne faut pas croire que l'organisation du travail industriel n'existe que chez nos ennemis. Nous avons chez nous des esprits qui savent travailler avec méthode, et du savoir-faire qu'ils mettent aujourd'hui au service de la défense militaire du pays, ils feront demain le *primum movens* de notre prospérité économique.

Henri VADOL.

BANQUE SUISSE ET FRANÇAISE

Assemblée générale extraordinaire
du 15 janvier 1917.

Cette Assemblée avait pour but de statuer sur une proposition de fusion de la *Caisse de Crédit de Nice* avec la *Banque Suisse et Française*, et, comme conséquence de cette fusion, ainsi que de la fusion déjà réalisée avec la *Banque Aynard et Fils de Lyon*, de changer la dénomination de la *Banque Suisse et Française* en celle de **CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE**, nom choisi d'un commun accord par les trois maisons.

Le rapport lu à cette Assemblée rappelle que la *Banque Suisse et Française* a été fondée en 1894 et que, depuis cette époque, le capital a été porté par étapes successives de 1 million à 40 millions, tandis que les dépôts passaient de 5 millions à 215 millions et le montant total du bilan de 6 millions à 310 millions environ.

A côté de ce résultat matériel, un autre bien plus important a été réalisé. La Société, en effet, par une sage persévérance apportée dans l'extension de ses affaires, sans sortir du cadre où elle voulait se maintenir, s'est attiré l'estime et la confiance d'une haute clientèle industrielle et commerciale, qui s'est rapidement augmentée.

Cette situation permet à la *Banque Suisse et Française* de commencer l'exécution d'un programme envisagé depuis plusieurs années, en réalisant la fusion annoncée ci-dessus avec la *Maison Aynard et Fils de Lyon*, dont la fondation remonte à plus d'un siècle, et avec la *Caisse de Crédit de Nice*, fondée en 1865. Cette dernière Société possède deux succursales en France, à Grasse et à Draguignan, et deux en Italie, à Gênes et à Port-Maurice.

Les actionnaires ont approuvé à l'unanimité toutes les propositions et nommés Administrateurs : MM. Francisque et René Aynard, de la *Maison Aynard et Fils*; M. Théodore Audoly et M. le comte Albert Gaquier Vignal, de la *Caisse de Crédit de Nice*.

De leur côté, les actionnaires de la *Caisse de Crédit de Nice*, dans une Assemblée tenue la veille, ont approuvé à l'unanimité les propositions qui leur étaient soumises.

La fusion deviendra définitive après la vérification des apports par une Assemblée du **Crédit Commercial de France**, qui aura lieu vers le 15 février prochain.

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE



Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de coliques, maux de reins, douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux idées noires, doit craindre la **MÉTRITE**.

La femme atteinte de **Métrite** guérira sûrement sans opération en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Le remède est infaillible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** guérit la **Métrite** sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'*Hygiénitine des Dames* (la boîte 1 fr. 50).

La **Jouvence de l'Abbé Soury** est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir : Tumeurs, Cancers, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du *Retour d'Âge*, Chaleurs, Vapeurs, Étouffements, etc.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** dans toutes les pharmacies : le flacon, 4 fr.; franco gare, 4 fr. 60; 3 flacons, expédiés franco gare contre mandat-poste 12 fr. adressé Phar. Mag. DUMONTIER, Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis). 292

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

MODIFICATIONS D'HORAIRES

Poursuivant l'application d'un programme de réduction du nombre des trains dont les circonscriptions actuelles ont fait apparaître la nécessité impérieuse, la Commission de réseau des Chemins de fer de l'Etat supprimera, à partir du 25 janvier, un certain nombre de trains parmi les moins utilisés sur les lignes de Paris à Auteuil, Paris à Versailles, aux Moulineaux et à Marly, Paris à Saint-Germain et Paris-Invalides à Versailles-Rive gauche.

De plus, à partir de la même date, tout service de trains de voyageurs sera suspendu sur la ligne de Paris-Saint-Lazare au Champ-de-Mars par l'avenue Henri-Martin et sur le raccordement de Saint-Germain-État à Saint-Germain-Grande Ceinture.

Consulter les affiches spéciales annonçant ces suppressions et les modifications qui en résultent.

En ce qui concerne la ligne de Paris à Auteuil, s'adresser aux chefs de gare qui possèdent les nouveaux horaires.



TIMBRES
pour
COLLECTIONS
PRIX courant gratis
des **TIMBRES POSTE de**
Guerre.
Théodore CHAMPION
13, rue Drouot, Paris

PNEUS A CORDES
PALMER
I CREAUTEURS DE LA CHAPE TROIS NERVURES!
24. boulevard de Villiers, Levallois-Perret (Seine)

LES REPAS sur le FRONT
Maison Centenaire
Fondée par APPERT
en 1812
Chevallier-Appert
fournisseur de l'Intendance, a donné son
nom au procédé de fabrication des
conserves pour l'Armée. Savourez ses
plats chauds: **Gigot Bretonne.**
Canard à l'Orange.
Artichauts à la Barigoule.
GROS: 30, Rue de la Mare, Paris, xx. Catalog. franco.

Pour assainir la bouche,
Raffermir les dents déchaussées,
Calmer les gencives douloureuses,
le Coaltar Saponiné Le Beuf
est un produit de premier choix.

Se méfier des imitations que le
succès de ce produit bien français a
fait naître.

DANS LES PHARMACIES

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

GRANDS MAGASINS DUFAYEL PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

Lundi 22 Janvier et Jours suivants.

EXPOSITION DE BLANC

PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES

du Mercredi et du Samedi

TARIF AU MOT

En aucun cas, EXCELSIOR ne se charge de recevoir ni de réexpédier les réponses aux « Petites Annonces ».

Demandes d'Emploi, Gens de Maison, Leçons :
0 fr. 20 le mot.

Alimentation, Animaux Divers, Appartements meublés, Automobiles, Cabinets d'affaires, Chevaux, Voitures, Harnais, Chiens, Fleurs et Plantes, Locations, Occasions, Offres d'Emploi, Pensions de famille :
0 fr. 25 le mot.

Achat et Vente de Propriétés, Capitaux, Cours et Institutions, Divers, Fonds de Commerce, Hôtels, Villégiaires, Hygiène et toutes rubriques non spécifiées :
0 fr. 30 le mot

En cas de doute ou de contestation, le compte des mots s'effectue d'après les règlements de l'Administration des Postes pour les dépêches télégraphiques

AVIS IMPORTANT

A dater d'après-demain, lundi prochain
notre SERVICE DES PETITES ANNONCES
(Réception des ordres au guichet, et par correspondance)

est transféré

pour la commodité de nos Clients, en plein centre de Paris, près de l'Opéra, dans des locaux attenants à ceux de la SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PUBLICITÉ,

11, boul. des Italiens (2^e arr^t)

Entrée particulière

Téléphone : Central 80-88. Adresse télégraphique : Hugmin-Paris.

DEMANDES D'EMPLOI 0.20 le mot
Peinture, vitrerie, papiers peints, décors d'appartements ; ferrails travaux dans bonnes conditions. Haouzi, 13, rue Pierre-Nys, Paris.

GENS DE MAISON 0.20 le mot
Chef cuisine 29 ans, présentant bien, bonnes références, demande place hôtel, maison particulière France ou étranger. Y. G..., villa

Jeanne, avenue Alexandrine, Arcachon (Gironde).

OFFRES D'EMPLOI 0.25 le mot
Un monsieur demande dame seule et libre, de 40 à 50 ans, avec bonnes références, pour tenir boulangerie. Réponse à JOIRIS, poste restante n° 58, Paris.

SUCCESSIONS 0.30 le mot
VOCAT-SPECIALISTE, 4, square Mauburge.

COURS, INSTITUTIONS 0.30 le mot
LECONS pratiques de sténo, dactylo, comptabilité, commerce, langues, etc. — ECOLE PIGIER, 53, rue de Rivoli, boulevard Poissonnière, 19, et rue de Rennes, 147.

ALIMENTATION 0.25 le mot

Les Produits des Fermes. Un poulet de grain prêt à rotir, un morceau porc salé, un 1/2 kgr. de beurre fin, 6 œufs coque, un pot de rillettes du Mans, une terrine de pâté truffé, un fromage du pays, un pot miel extra fin, des fruits de saison. Livraison rapide, franco, contre mandat de 11 fr. 50. ARMAND, château de La Boettière, La Flèche.

OCCASIONS 0.25 le mot

IVRES. Achat cher, tous genres. Bibliothèques. Dictionnaire Larousse, Partitions, Romans, etc. Bouquet Clé, 6, passage Verdeau. Paris. — Prière conserver adresses.

**VILLEGIATURES
SUR LA COTE D'AZUR**



CANNES
HOTEL SUISSE, face la mer.
Position centrale. Jardin. Prix modérés.

CHIENS 0.25 le mot
Merveilleux Loulous mains, minuscules, toutes nuances, et blancs nombreux prix. Chiots beauté, petitesse rares. LONGEON, Lisieux.

CHENIL FRANÇAIS, 7, rue Victor-Hugo, Charenton. Téléphone 53. Policiers, Loulous, Fox, Papillons, Bouledogues. Prix modérés.

Policiers dressés ou non, Fox, Boules, Loulous, Chenil National, 6 impasse des Sureauax. Saint-Maurice (Seine).

CHEVAUX, VOITURES 0.25 le mot
5 chevaux et juments à vendre, avec ou sans harnais. Camionnage, 9, avenue Herbillon, Saint-Mandé

CAPITAUX 0.30 le mot
TITRES, COUPONS, achat maximum. Avances. Corder, 5, rue Laffitte, matin.

DIVERS 0.30 le mot

ASTROLOGIE. Graphologie, à tous renseignements par date naissance et écriture. Ecrire : Ra haïl, rue Pierre-l'Ermite, Clermont-Ferrand, où elle exerce depuis 15 ans.

GRAPHOLOGIE 0.30 le mot
CARACTÈRE, Aptitudes, etc., par l'écriture, 3 francs. Rien de la chiromancie, 2 à 7 heures, tous les jours, dimanches et fêtes, ou écrire : Mme Ixe, 28, rue Vauquelin, Paris (Ve).

Graphologie, tout par l'écriture MARIA TERESA, 1 bis, rue Bleue, Paris (Mé tro Cadet).

CANNES GRAND HOTEL CALIFORNIE
Reconstruit en 1913 avec tout le confort. Situation élevée. Service auto gratuit avec centre de la ville.

MENTON L'HOTEL MONTFLEURI est ouvert. Dernier confort. Superbe Jardin primé. Cuisine renommée

MENTON ROYAL WESTMINSTER
Grand jardin, plein Midi. — Prix modérés.

NICE-CIMIEZ NICE-RIVIERA-PALACE
Séjour idéal

Parc de 30.000 mètres.

Service d'autobus gratuit entre l'Hôtel et le Casino

NICE ALEXANDRA-HOTEL
Boulevard Dubouchage. — Situation unique. Centre de la Ville. — Grand jardin. — Dernier confort.

NICE HOTEL SAINT-BARTHELEMY
Position unique dominant la ville. Immense parc. Prix modérés.

NICE HOTEL PETROGRAD (ex-Saint-Pétersbourg)
Promenade des Anglais. — Grand jardin. Confort moderne. — Arrangements pour séjour

L'OFFICE DE LA CÔTE D'AZUR, à NICE, publie la Liste générale des Hivernants de toute la Riviera dans sa revue hebdomadaire LA CÔTE D'AZUR, mondaine, littéraire, artistique et touristique. Le numéro : 0 fr. 50. — L'OFFICE reçoit les abonnements à EXCELSIOR.

SUR LA CÔTE VERMEILLE
VERNET-LES-BAINS (Pyrén.-Orient.) Station hivernale. Climat doux sec. Eaux sulfureuses. HOTEL PORTUGAL ouvert. Grand confort. Villas à louer. — SÉNÈGRE, directeur.

LES PYRÉNÉES
PAU Station d'hiver. Climat doux. Ni vent, ni poussière. Idéal pour cure d'air

La documentation sur la guerre, la plus complète, la plus exacte, est fournie par la collection d'« EXCELSIOR ». Demander conditions spéciales à nos bureaux.

Le général Belaïeff

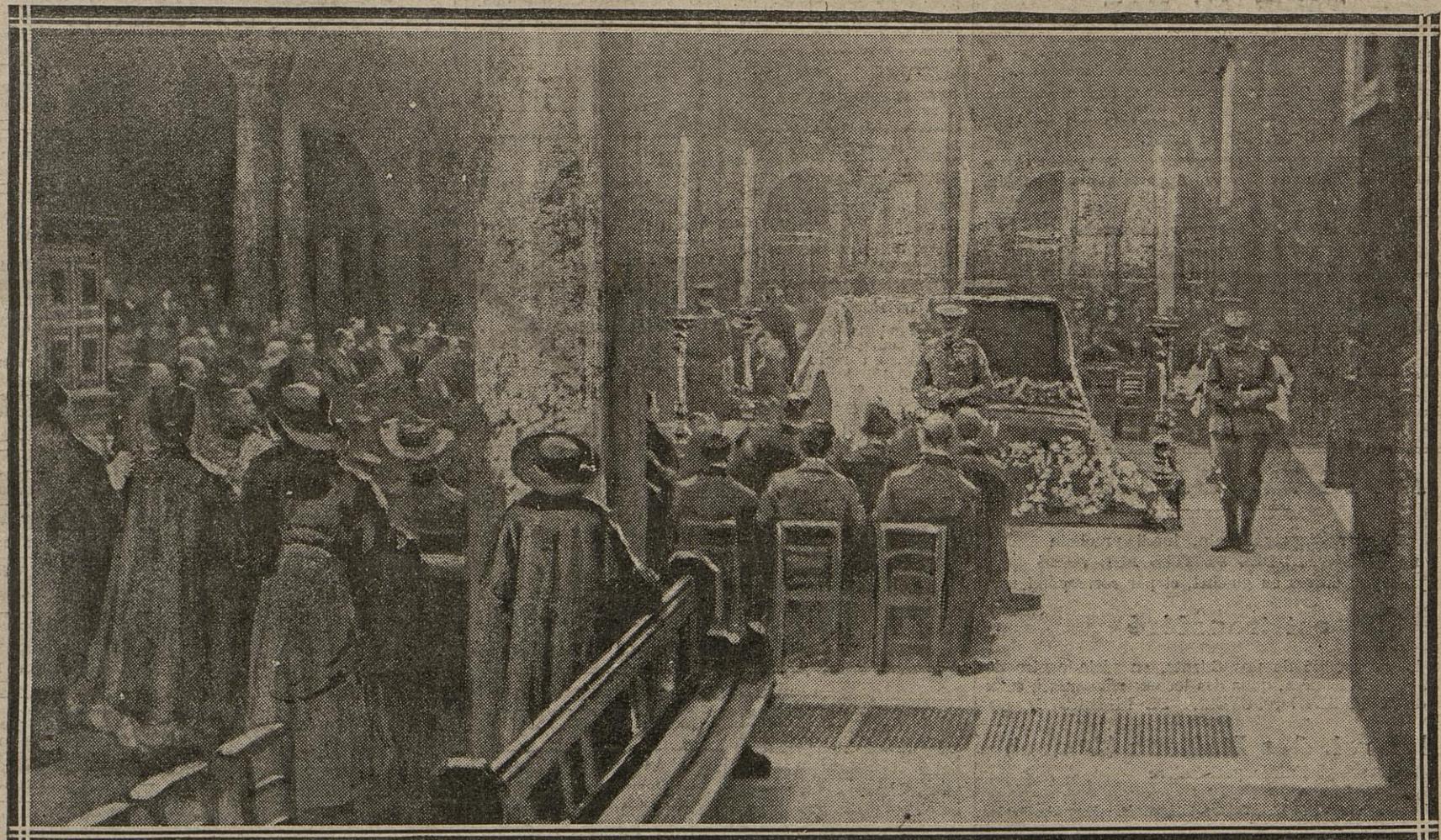
Le général Belaïeff, nouveau ministre de la Guerre russe, est vu ici au cours d'une visite qu'il fit au secteur russe du front français.

On a volé l'aigle de Waterloo

Des malfaiteurs se sont introduits dans le verger de la ferme historique d'Hougoumont et y ont enlevé l'aigle de bronze du maître-sculpteur Gérôme, qui avait été érigé sur une stèle en 1913.

Le général Wille

Par précaution, le général suisse Wille avait demandé la mobilisation générale. Le Conseil fédéral trouva la mesure excessive.

A Westminster. — Les obsèques de l'ambassadeur de Russie à Londres

Les obsèques du comte Benckendorff, ambassadeur de Russie en Grande-Bretagne, qui vient de mourir à Londres, ont été célébrées solennellement dans la cathédrale de Westminster. On remarquait dans l'assistance le grand-duc Michel, le duc de Connaught, lord French, qui commanda le corps expéditionnaire britannique en France, le lord-maire, le speaker de la Chambre des Communes etc. Cette photographie a été prise dans la cathédrale, pendant le service funèbre.